

## Les insignes royaux des Kouroumba (Haute-Volta)

In: Journal de la Société des Africanistes. 1962, tome 32 fascicule 2. pp. 275-324.

---

Citer ce document / Cite this document :

Schweeger-Hefel A. Les insignes royaux des Kouroumba (Haute-Volta). In: Journal de la Société des Africanistes. 1962, tome 32 fascicule 2. pp. 275-324.

doi : 10.3406/jafr.1962.1360

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr\\_0037-9166\\_1962\\_num\\_32\\_2\\_1360](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr_0037-9166_1962_num_32_2_1360)

---

# LES INSIGNES ROYAUX DES KOUROUMBA (HAUTE-VOLTA)

PAR

A. SCHWEEGER-HEFEL

Selon la légende royale des Kouroumba<sup>1</sup>, le premier Ayo (chef, roi), venu sur terre dans une maison en fer tombée du ciel, aurait trouvé dans ses bagages un bonnet et des sandales en or. Le Kessou aurait apporté dans les siens une tunique et un bonnet dont le port montre qu'il est associé à l'Ayo ou son substitut éventuel. Il est en effet chargé de remplacer celui-ci en cas de décès, et jusqu'à l'investiture d'un nouveau chef. Le Falao aurait trouvé — toujours selon la légende — un couteau et une tunique. Bonnet, sandales et tunique font par conséquent « depuis toujours » partie des insignes de l'Ayo. En ce qui concerne ceux-ci, les Kouroumba ne se distinguent nullement d'autres populations africaines. De nombreuses populations paléonigritiques, entre autres, possèdent les mêmes attributs de souveraineté, en particulier celles qui ont formé des États dans le Soudan et sur la côte guinéenne. Ainsi les regalia, dont parle la légende, ne sont pas particuliers aux Kouroumba.

Le bonnet est fait de bandes blanches de coton, cousues les unes aux autres. Il est renforcé sur le bord intérieur, par plusieurs couches d'étoffe également cousues et recouvert extérieurement de cordes noires et blanches, torsadées<sup>2</sup>. Il est intéressant de remarquer que le bonnet d'Ayo peut être tiré, vers le devant et vers le bas, et prendre ainsi la forme typique du bonnet phrygien, semblable à ceux portés chez de nombreuses populations paléonigritiques par de dignes vieillards<sup>3</sup>.

1. Wilhelm Staude, La légende royale des Kouroumba, *J. Soc. Africanistes*, XXXI, 2, 1962, p. 209-259.

2. Influence arabe ?

3. En Sardaigne, les vieillards portent également pareille coiffe.

Cela pour montrer le fonds historique des trois regalia de l'Ayo des Kouroumba. Celui-ci reçoit encore de nos jours, et immédiatement après avoir été choisi, une tunique neuve, un nouveau bonnet, des sandales et, en plus, un coussin pour son tabourét. Quand on lui a présenté les insignes et qu'on l'a porté trois fois autour du hangar, sur une peau de veau, blanche, qui lui a également été offerte, l'investiture est terminée<sup>1</sup>.

Quant au Kessou, il reçoit une lance sacrée et des sandales neuves<sup>2</sup>. On place ces deux objets pendant la nuit, la veille de son élection, devant l'entrée de son habitation pour lui signaler que c'est lui l'élu. Lors de la cérémonie de son investiture, c'est le Falao qui le vêt d'une tunique neuve, de couleur blanche, et le coiffe d'un bonnet semblable à celui dont nous avons parlé plus haut (bonnet de forme phrygienne couvert de cordes torsadées noires et blanches).

Le bonnet et la tunique sont blanches aujourd'hui et sont faits de bandes de coton, très fines. Ce vêtement est considéré comme le plus digne et le plus « élégant » qui soit. Mais l'emploi de cette tunique et de ce bonnet blanc est probablement assez récent chez les Kouroumba, comme dans toute l'Afrique occidentale ; c'est en effet sous l'influence arabe ou européenne que les tissus blancs ont supplanté les étoffes indigo employées autrefois.

Les étoffes d'un « noir »<sup>3</sup> brillant, mais qui étaient effectivement teintes en indigo, étaient considérées, il y a peu de temps encore, comme signes extérieurs de richesse d'un homme de qualité<sup>4</sup>. Les fosses d'indigo que l'on voit au voisinage de presque tous les villages kouroumi sont les derniers vestiges d'une vieille tradition. Aujourd'hui les vêtements teints en bleu, constituent le costume ordinaire des gens du commun.

Desplagnes a constaté que, chez les Dogon, le Hogon reçoit après son élection un vêtement bleu brodé de blanc<sup>5</sup>.

P. Fuchs<sup>6</sup> en parlant des Hadjeray du Ouadaï précise que leur chef sacré reçoit, lors de son investiture, un vêtement bleu (bleu indigo ?), richement brodé de blanc, et que lui seul, a le droit de porter.

Or, pendant notre séjour à Mengao, alors que les autres hommes

1. Cf. Staude, dans *Anthropos* 1963 (sous presse).

2. W. Staude, L'Ayo des Kouroumba de Louroum, *Journal de la Société des Africanistes*, tome XXXIII.

3. Les Kouroumba appellent le bleu indigo : noir.

4. Les Touaregs sont aujourd'hui presque les seuls qui considèrent les vêtements teints à l'indigo, comme signes distinctifs du grade élevé de celui qui les porte.

5. Desplagnes, *Le plateau central nigérien*, p. 322.

6. Peter Fuchs, *Entwicklungen und Veränderungen der Institution des Priesterhäuptlings in Süd-Wadai, Sudan*, *Soziologus*, N. F., 1961, 11<sup>e</sup> année, fasc. 2.

assistaient à la fête des funérailles pour l'Ayo décédé, son fils, Patersango (Passan) Konfé, nous a présenté une tunique bleue richement brodée, qui était visiblement ancienne et usagée<sup>1</sup>. Et il nous a demandé de le photographier, vêtu de cet habit de cérémonie (Pl. IV, 2). Il a ajouté qu'il lui serait défendu de porter, pendant les trois années d'interrègne, autre chose que des vêtements blancs et très simples<sup>2</sup>. Il a complété sa tenue en nouant une bande de tissu, bleu et brillant, en turban, autour de sa tête. Depuis que j'ai relu ce que P. Fuchs a dit du vêtement bleu, porté par le chef religieux des Hadjeray, j'ai l'impression que la tunique dont Patersango s'est vêtu exceptionnellement, n'était pas la sienne mais celle de son père défunt. Il s'agissait peut-être du vêtement royal, resté sous la garde de son fils, ou devenu la propriété personnelle de celui-ci. Cette supposition s'appuie également sur le fait qu'aucune autre personne ne portait à Mengao de vêtement semblable, même pas à l'occasion des grandes fêtes islamiques.

Les sandales ne se distinguent en rien de celles que portent les vieillards de Mengao, elles sont faites de cuir et ont la forme traditionnelle. Elles se composent d'une semelle rectangulaire, de deux pièces protégeant les doigts de pieds, et d'un talon. Ces sandales sont fixées aux pieds avec des lanières lacées de façon spéciale.

A ces trois éléments vestimentaires qui sont propres à presque tous les chefs et rois africains, s'ajoutent encore un certain nombre d'autres regalia dont m'ont parlé divers informateurs au courant de mon séjour de cinq mois à Mengao (février-juin 1961)<sup>3</sup>.

Après avoir étudié leurs informations, avec toute la critique nécessaire, les avoir confrontées avec des observations personnelles et effectué des comparaisons avec les regalia de populations, géographiquement proches ou éloignées des Kouroumba, nous avons constaté que ces regalia peuvent être divisés en deux catégories.

Le premier groupe comprend les objets qui se transmettent d'un Ayo à l'autre, et qui ne sont pas à proprement parler propriété du chef. On pourrait les comparer à des insignes de souverains européens.

Ces insignes sont les suivants :

1. deux grands tambours royaux,
2. une épée et un poignard,
3. une lance sacrée et une lance à deux pointes.

1. Les étoffes, teintes à l'indigo, deviennent plus claires quand elles sont portées longtemps ; la teinte devient inégale, car le fil perd, à différents endroits, presque entièrement sa couleur.

2. « Il serait honteux de porter des vêtements riches tant que les dernières funérailles ne sont pas accomplies. »

3. Patersango (Passan) Konfé, fils ainé de l'Ayo Tanga, mort en 1958 ; Idrissa Konfé ; Sidibedeba Boena.

Une phrase prononcée par Patersango (Passan) Konfé, quelque temps avant l'élection du nouvel Ayo, nous a fait reconnaître l'importance des tambours : « Il est meilleur que tout argent et toute richesse de voir placer ces tambours devant sa maison et d'entendre comment on les frappe pour vous ; car cela signifie : puissance. » Nous pouvons ainsi le considérer comme le principal des regalia.

Tous les objets jusqu'ici énumérés sont conservés en permanence dans la ferme de l'Ayo, probablement dans sa demeure personnelle. Ils y restent même après sa mort, et jusqu'à l'élection d'un nouvel Ayo qui a lieu trois ans après le décès.

Si pendant l'interrègne le Kessou meurt, on met à la disposition de son successeur, le poignard et les tambours royaux. Ceci s'explique par le fait que le Kessou remplace l'Ayo pendant l'interrègne, c'est-à-dire jusqu'à l'élection d'un nouveau chef. La lance sacrée en revanche reste propriété du Kessou durant la vie. Quand le Kessou meurt, cette lance est déposée chez le membre le plus âgé de la famille royale. Et elle y reste jusqu'au moment où elle sera remise au successeur. Ceci se produit en cas de vacance de la place d'Ayo. Mais c'est sans doute à l'Ayo vivant que revient la garde de la lance<sup>1</sup>.

Les regalia appartenant au deuxième groupe, sont spécialement exécutés pour chaque nouvel Ayo, et son fils aîné en hérite à sa mort. A ce second groupe appartiennent :

4. la maison où l'Ayo séjourne régulièrement durant sept jours et le vestibule royal,
5. un tabouret,
6. une coupe dans laquelle on sert à manger à l'Ayo,
7. un sceptre et un bâton,
8. une clochette tubulaire,
9. un siège, réservé à l'Ayo et qui se trouve sous le hangar.

En confectionnant tous ces regalia, les Kouroumba respectent la tradition qui leur impose également la forme à leur donner<sup>2</sup>. Ces objets sont indispensables à l'Ayo et ils se distinguent des autres insignes (bonnet, tunique, sandales), seulement par le fait que ces objets ne se transmettent pas aux successeurs et doivent être exécutés tout spécialement pour chaque chef.

Nous savons que l'Ayo doit distribuer des récompenses pour la confection de certains regalia. Nous supposons que ces récompenses doivent être également accordées pour la confection de tous les autres

1. Pendant notre séjour à Mengao, la lance était d'abord sous la garde de Boukari Konfé, doyen de Mengao (mort en 1962), la place du Kessou était vacante ; elle fut remise au nouveau Kessou investi après les dernières cérémonies funèbres de l'Ayo Tanga.

2. Par exemple : pour le poteau fourchu.

regalia. Nous sommes enclin à entrevoir ici, une manifestation de l'idée du « mérite »<sup>1</sup>.

### 1. LES TAMBOURS.

Le cylindre de chaque tambour royal est taillé dans du bois de « figuier ». Il n'est pas tout à fait régulier, mais affecte une forme à peu près ronde. L'un des deux tambours est haut de 60 cm, l'autre d'environ 70 ; les diamètres de ces deux instruments sont presque les mêmes (46 à 50 cm). Des deux côtés de chaque corps de résonance sont tendues deux peaux de bovin. Les informations sur l'origine de ces peaux sont diverses. Patersango (Passan) Konfé, actuellement chef du village de Mengao et fils de l'Ayo Tanga décédé en 1958, a prétendu qu'il s'agit de peaux de veau. D'autres ont déclaré que l'on emploie indifféremment des peaux de vache ou de bœuf. Les deux peaux, qui ont conservé quelques restes de poils, sont serrées par deux cercles confectionnés avec de l'écorce, et placés au-dessous des bords de chaque cylindre. Elles sont tendues à l'aide de lanières de peaux, les reliant en zigzag.

Les deux tambours, actuellement employés à Mengao, ont été exécutés sur commande de l'Ayo Tanga. Il a fourni un veau de deux ans pour la peau. Et il a offert 2 000 francs C. F. A. et deux femmes, aux hommes qui les ont exécutés.

Les deux tambours ont toujours été conservés dans la ferme de l'Ayo, dans sa propre maison.

Quand un Ayo meurt, on perfore une peau sur chaque tambour avec un couteau ou une lance (?) et on les laisse sans soins à leur place (Pl. III, 1).

C'est seulement à la veille de la nomination d'un nouvel Ayo que l'on garnit les deux tambours royaux de peaux neuves. Les nouvelles membranes sont décorées de dessins exécutés avec de la terre rouge.

Le plus grand des tambours est actuellement décoré d'un motif rappelant une swatiska dont le centre est marqué par un disque rouge. L'autre peau de ce tambour et celle du plus petit instrument, sont divisées en quartiers égaux, par des traits en croix. Dans chaque quartier on a peint des signes qui rappellent, par leur forme, des chiffres arabes. Les informateurs, questionnés à ce sujet, ont déclaré que ces signes sont des éléments purement décoratifs (fig. 1 et 2).

Il est possible que ces renseignements n'expriment que la connais-

1. Dans le sens de l'idée du mérite, qui est mégalithique. Nous rencontrons souvent des éléments mégalithiques en rapport avec la dignité d'Ayo et les symboles d'Ayo (voir également p. 315, 322).

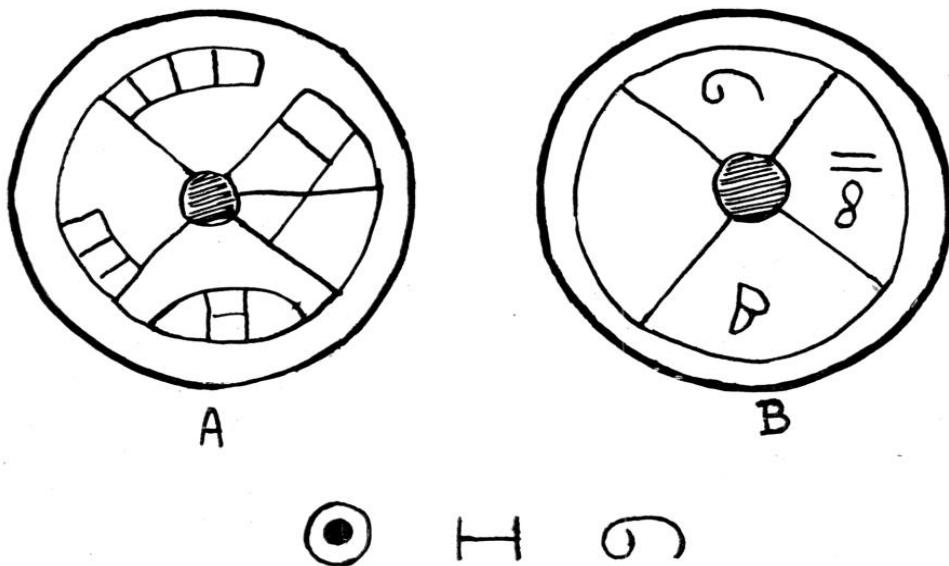


FIG. 1. — Dessin sur le tympan d'un tambour (le haut).

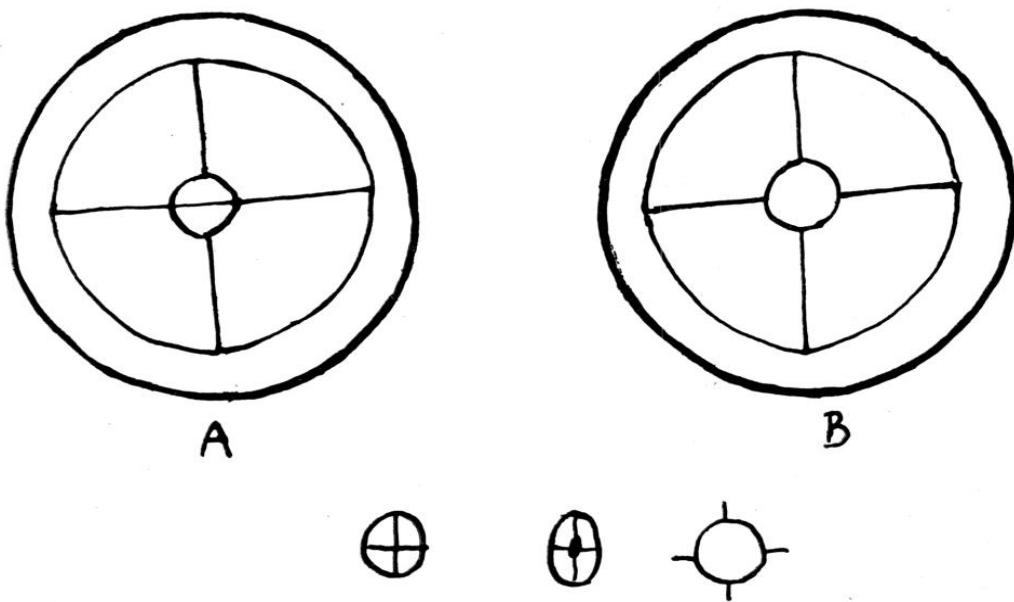


FIG. 2. — Dessin sur le tympan d'un tambour (le bas).

sance actuelle de nos informateurs. Mais nous sommes autorisés à croire que derrière ces ornements se cache une signification symbolique que les personnes questionnées ont ignorée, ou n'ont pas voulu révéler.

Quelques-uns de ces signes ne se refusent pas à une interprétation quand on les compare à ceux des Dogon dont on connaît maintenant la signification<sup>1</sup>. Certains se rapportent à l'emploi des tambours, d'autres à la situation particulière de l'Ayo.

Sur le haut du tambour sont dessinés des signes qui représentent la terre comme centre de l'univers (à comparer avec le signe dogon : « *minne pilu* » = terre blanche (voir Griaule-Dieterlen, *op. cit.*, fig. 16 a).

Le signe en forme de spirale correspond au signe dogon « *nummo say menne* » = « cuivre des doigts ». Il a la forme d'un anneau qui n'est pas entièrement terminé et « ... se rattache à la spirale dite « éventail de Dieu » dont il est le commencement. Cette spirale évolue dans le sens du tourbillon créateur et correspond à la position des mains de l'artisan lorsqu'il confectionne la vannerie » (*loc. cit.*, p. 15-16, fig. 15 B).

Le signe « H » sur le plus important des deux tambours correspond au signe dogon « *nommo dye* » = « pilier de Nommo » (*loc. cit.*, fig. 14 A et B) et « montre la descente du Moniteur durant la seconde moitié du cycle soixantenaire du renouvellement du monde... Une figure indique la position du Nommo levant les bras au ciel pour recevoir le bien nécessaire à la vie des hommes (récoltes) et, baissé vers la terre, pour dispenser le bien » (*loc. cit.*, p. 15).

L'interprétation de ces quelques signes permet déjà de conclure qu'ils doivent rappeler aux hommes que l'Ayo est le moniteur qui a apporté, lors de sa descente du ciel, la connaissance de certains métiers et qu'il possède la force d'exercer une influence sur la fertilité par des sacrifices. Il est possible que la signification de ces signes soit aujourd'hui oubliée, mais ceci nous semble improbable car leur disposition révèle, de façon très nette, leur sens dans toute sa richesse.

Les autres faces des deux tambours, montrent des variantes du signe dogon « *bara* » (tambour sphérique en calebasse), qui est aussi le symbole de « monde plein » (*op. cit.*, p. 19, fig. 33 B), du signe qui « représente le début de la création, lorsque les quatre points cardinaux ont été fixés » (*op. cit.*, p. 20, fig. 34 C). Nous y voyons également une variante du signe « *boy gire* » ou « *nay gire* » (« l'œil du tambour » ou « l'œil du soleil »).

1. M. Griaule et G. Dieterlen, Signes graphiques soudanais, *L'Homme, Cahiers d'Ethnologie, de Géographie et de Linguistique*, 3-1951, p. 15-20.

Les trois signes des Dogon signifient « le monde », respectivement « l'univers » dans des stades divers de la création (*op. cit.*, p. 20, fig. 34 D). Chez les Kourouumba, ils doivent sans doute évoquer le lien entre l'Ayo-Moniteur et le ciel. Peut-être est-il la personnification du ciel même, d'où il est descendu d'après le mythe étiologique. Ces signes nous permettent de supposer éventuellement que l'Ayo n'est rien d'autre que le dieu céleste qui naît et renaît toujours.

Les deux tambours servent exclusivement aux rites royaux. Immédiatement après la nomination d'un nouvel Ayo — par le chef de canton de Kongoussi<sup>1</sup> et la remise des sandales, d'un pantalon, d'un bonnet, d'un coussin en cuir, d'une peau de veau blanc, d'un bâtonnet, d'une grande tunique blanche — on bat les tambours de l'Ayo. Quand le nouveau nom proposé par l'Ayo a été accepté par l'assemblée (les deux premiers proposés par lui ont été refusés), on frappe de nouveau les tambours.

Après la nomination et l'investiture, on porte et on frappe les tambours devant l'Ayo qui parcourt à cheval un chemin d'environ 70 km entre Kongoussi, lieu de la cérémonie et Mengao, lieu de résidence. Le privilège de les frapper est accordé à certains hommes qui accompagnent l'Ayo et qui vont également à cheval.

Il semble que quatre hommes seulement, tous habitant Mengao, ont le droit de frapper les deux tambours. Il s'agit de membres de la famille Konfé, de Selgué (Souleimané, Kelsiouende (Kendi), Tibouaouga), tous les trois membres de la famille de l'Ayo Tanga et de l'Ayo actuel et d'un proche parent du prédécesseur de l'Ayo Tanga, appartenant à une autre branche des Konfé. Ces hommes connaissent tous les rythmes réservés aux tambours royaux<sup>2</sup>.

Outre le cortège royal, les deux tambours se font encore entendre lors de l'enterrement d'un Ayo, au moment des semaines et lors de la récolte. On les entend plus d'une fois au milieu de l'hivernage.

Dans le cortège funèbre — qui accompagne la dépouille de l'Ayo de Mengao au cimetière d'Ouré où sont également enterrés les Kessou et les Falao — la foule avance sur la piste, chantant et dansant, au son des tambours.

Pendant notre séjour à Mengao les deux tambours furent garnis de nouvelles peaux et décorés après l'élection d'un Kessou. Pendant sa retraite qui durait sept jours et où il est resté dans la maison mise

1. Le Naba de Ratenga (Datenga).

2. Nous avons enregistré ces rythmes sur bande.

Dans l'Adamaoua, chez des tribus paléonigritiques dispersées, les tambours sont également confiés à certains dignitaires de façon exclusive. Les Bariba (Dahomey septentrional) possèdent un « ministre » spécial qui a le privilège de battre le tambour lors de l'enterrement d'un roi et de l'investiture d'un autre, etc. (voir : Lombard, dans *Bull. IFAN*, t. XIX, 1957, série B, p. 488 sq.).

à sa disposition, les tambours ont été frappés en son honneur. Ils ont également retenti lors de son « intronisation » et durant la fête qui suivait.

Les tambours sont suspendus à une corde de coton entourée de chiffons de coton pour éviter que la corde ne s'enfonce dans le cou et l'épaule du porteur, car l'instrument est très lourd. Le tambour est porté autour du cou, de manière à faire passer la corde sur l'épaule droite, et à placer l'instrument du côté gauche. On le frappe avec une sorte de marteau en bois qui est taillé d'une seule pièce (Pl. IV, 2).

En général, les tambourinaires se tiennent debout quand ils frappent leurs instruments. Mais de temps en temps, les hommes qui rendaient hommage au Kessou s'avançaient vers lui en s'inclinant si profondément que les instruments touchaient presque le sol. Ils s'avançaient sans cesser de frapper, jusqu'au moment où ils se trouvaient tout près du sacrificeur. Ils gardaient cette attitude penchée pendant un laps de temps, relativement long, tout en continuant à battre leurs tambours. Ensuite, ils se retiraient lentement. Arrivés à quelque distance, ils se redressaient sans cesser de frapper. Ils ont avancé et reculé ainsi trois fois de suite ; les trois mouvements étant séparés par un intervalle prolongé, pendant lequel ils restaient fixés au même endroit.

Le tambour cylindrique à deux membranes se retrouve en Afrique exclusivement dans le Soudan occidental, de la Sénégambie jusqu'au lac Tchad. A l'est du Tchad, cet instrument est inconnu. En considérant l'aire sur lequel ce genre de tambour est répandu, Wieschhoff se croit autorisé à conclure qu'il est venu du nord de l'Afrique à travers le Sahara jusqu'au Soudan occidental<sup>1</sup>. A mon avis, il est intéressant de constater qu'un grand nombre de populations possédant le tambour cylindrique à deux membranes présente les caractéristiques des populations paléonigritiques. D'autres en présentent seulement le substrat. Toujours est-il, qu'à ma connaissance, très peu de populations de culture soudanaise emploient ces tambours<sup>2</sup>.

Une des légendes relatives aux origines des Kouroumba parle des tambours. L'informateur Hamidou (Médo)<sup>3</sup> Konfé racontait qu'il existait à Sissé, lieu d'origine des Sawadougou (i. e. premiers hommes) deux pierres servant à tambouriner à la manière des tambours royaux. Quand on frappait trois fois trois coups successifs, chaque séquence

1. H. WIESCHHOFF, *Die afrikanischen Trommel und ihre ausserafrikanischen Beziehungen, Studien zur Kulturkunde*, 2 vol., Stuttgart, 1933.

2. Kaborro, Senoufo, Nounouna, Gourounsi, Losso, Nyemyeke, Moba, Somroe, Goubi, Tim, Agni, Tchamba, Weida, Borgou, Dakarekare, Kamoukou, Noupe, Hausa, Goungana, Falli, Kaka, Batta, Moudang, Lakka, Kamberi, Joukoun, Bamoum, Yorouba, Mwele, Mabea.

3. Wilhelm Staude, *Les Sawadougou de Mengao (Haute-Volta) et les Nionionsi* (en préparation).

étant séparée de la suivante par un intervalle de silence, ce rythme était entendu dans tout le pays de Louroum.

Nos informateurs n'ont pas pu nous éclairer sur la signification des tambours royaux. Mais leur emploi et la comparaison autorisent la conclusion suivante : il est important pour notre recherche, non pas de constater l'usage de tambours dans presque toutes les sociétés africaines à royauté, mais de déterminer les circonstances précises de l'utilisation de ces instruments.

A Mengao on entend le son des deux tambours royaux en quatre occasions, exclusivement : lors de l'investiture de l'Ayo (ou du Kessou), lors de son enterrement avant les semaines, avant la récolte et une fois pendant l'hivernage.

On a observé un emploi semblable des tambours chez les Bariba<sup>1</sup>, les Lobi<sup>2</sup>, et dans l'Ouroundi<sup>3</sup>. Schilde<sup>4</sup> signale également que dans l'Ouroundi les membranes des tambours sont teintes de sang. A Mengao elles sont peintes avec de la terre rouge. Ce peut être un substitut et les Kouroumba auraient autrefois employé du sang.

Il nous semble certain que les tambours ont un rapport avec la fertilité, du fait qu'ils sont teints de sang, qui est sans doute du sang sacrificiel<sup>5</sup>. Labouret<sup>6</sup> écrit : « Le Dieu-Ciel a fait frapper le tambour pour convoquer tous les animaux qui se sont révoltés contre lui et les punir... C'est pourquoi (encore) Dieu-Ciel a dit qu'il frappe d'abord le tambour pour que tous les hommes, tous les êtres sachent que la pluie va tomber ; s'il parle par sa bouche, ils ne comprennent pas ; c'est pour cela qu'il bat le tambour. »

Nous voyons ici clairement, le rapport entre le tambour et la pluie. C'est-à-dire entre le tambour et la fertilité et nous savons, par ailleurs, qu'il existe entre l'Ayo des Kouroumba et la fertilité, un rapport étroit<sup>7</sup>.

Nous voyons par conséquent, qu'il existe une sorte d'identité entre le tambour et l'Ayo, qui se manifeste à Mengao par le percement des membranes à l'occasion de la mort de l'Ayo, et leur remplacement à l'occasion de la nomination d'un nouvel Ayo<sup>8</sup>. Nous savons que l'on

1. J. Lombard, Un système politique traditionnel de type féodal : les Bariba, *Bull. IFAN*, série B, XIX, 1957, p. 488 sq.

2. H. Labouret, Nouvelles notes sur les tribus du rameau Lobi, leurs migrations, leur évolution, leurs parlers et ceux de leurs voisins, *Mém. IFAN*, n° 54, 1958, p. 138.

3. W. Schilde, Die afrikanischen Hoheitszeichen, *Zeitschrift für Ethnologie*, 61, 1929, p. 119.

4. W. Schilde, *op. cit.*, p. 120.

5. Schilde mentionne de nombreuses tribus, surtout de l'ouest de l'Afrique centrale, chez lesquels on immole des hommes et des animaux quand on a garni des tambours de peaux neuves.

6. H. Labouret, *op. cit.*, p. 139 sq.

7. Voir p. 312 de cette étude.

8. Nous pensons que cette perforation pourrait avoir encore une autre signification analogue à celle que nous rencontrons chez quelques populations du centre de l'Afrique occidentale : celles-ci

détruit les membranes des tambours en de telles occasions, chez les Bariba, dans l'Ouroundi et dans plusieurs États du centre de l'Afrique Orientale.

Wieschhoff<sup>1</sup> affirme qu'il existe un rapport étroit entre le tambour et la religion, dans la partie méridionale de l'aire de diffusion de cet instrument. Tandis que dans la partie nord ce serait un symbole profane de la puissance royale. Mais je crois que l'emploi du tambour et la perforation de la membrane, ont un caractère sacré très net. Cela n'exclut pas l'existence d'un rapport profane entre le tambour et l'Ayo comme souverain temporel. Certains phénomènes nous permettent d'entrevoir que, dans le passé, l'Ayo incarnait à la fois le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

## 2. L'ÉPÉE ET LE POIGNARD.

En Afrique, l'épée et le poignard font partie des regalia, partout où il existe une chefferie ou une royauté. Il serait vain de chercher à exploiter leur répartition dans l'espace. Seules, les particularités de la forme de ces armes, permettent certaines conclusions, ou plutôt certaines conjectures.

Avec les tambours, l'épée et le poignard semblent être des insignes de la royauté de Louroum, qui se transmettent d'un Ayo à l'autre. Tandis que les autres regalia seraient la propriété personnelle de chaque roi qui doit se les procurer lui-même<sup>2</sup>.

Par exemple, le Kessou devenait, dès sa nomination, détenteur provisoire de l'épée de l'Ayo défunt qu'il remplaçait (fig. 3).

Cette épée possède une lame étroite dont l'arête longitudinale est particulièrement épaisse et saillante. Elle est soigneusement gravée. Comme la lame est très pointue, elle devient, dans son troisième tiers, presque carrée. En haut, elle est plus large et mince. Cette lame fait corps avec la poignée cylindrique qui est en fer. La longueur totale de l'arme est de 71 cm (la poignée est longue de 13 cm). La poignée est gainée de cuir marron foncé, et ornée de franges formées de bandes de cuir, les unes minces, les autres plus larges et ornementées. Le fourreau cylindrique est entièrement en cuir. En son milieu et à son extrémité inférieure, nous retrouvons également des franges en cuir qui l'entourent en entier.

pensent que l'esprit du roi séjourne dans le tambour ; les Kouroumba perforent peut-être la peau du tambour, pour que l'âme de l'Ayo puisse s'échapper.

1. Wieschhoff, *Die afrikanischen Trommel*, p. 127.

2. Voir p. 278 de cette étude.

Le fourreau de cuir, richement orné de franges, est caractéristique de l'Afrique Occidentale. Il témoigne sans doute d'une influence haoussa. Mais la forme de la lame et celle du fourreau sont rares. Elle diffère tout à fait de ce que l'on rencontre à l'occident où l'on trouve un large fourreau en cuir.

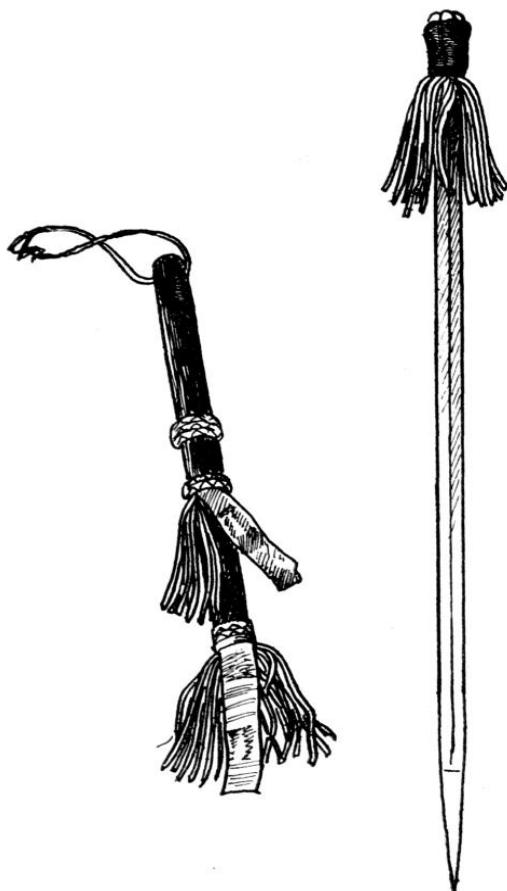


FIG. 3. — L'épée de l'Ayo des Kouroumba.

Par sa forme parfaitement cylindrique, l'arme que nous étudions ici ressemble à une canne, d'autant plus que la poignée a le même diamètre que le fourreau. L'ensemble donne, à première vue, l'impression d'une canne droite, gainée de cuir, et munie à l'une de ses extrémités, d'une anse faite de minces lacets de cuir nattés.

Si l'apparence extérieure du fourreau montre une influence haoussa, la forme de la lame y échappe sûrement. Car la lame de l'épée haoussa est large et foliiforme ; le fourreau peut être légèrement courbé, et



1. Le *Ma Sahi* de Dan Garka commente les résultats de la divination.  
Sur sa gauche et en arrière, le *Serkî'n Safî* de Massalata et le bloc de sel offert par le chef de canton.

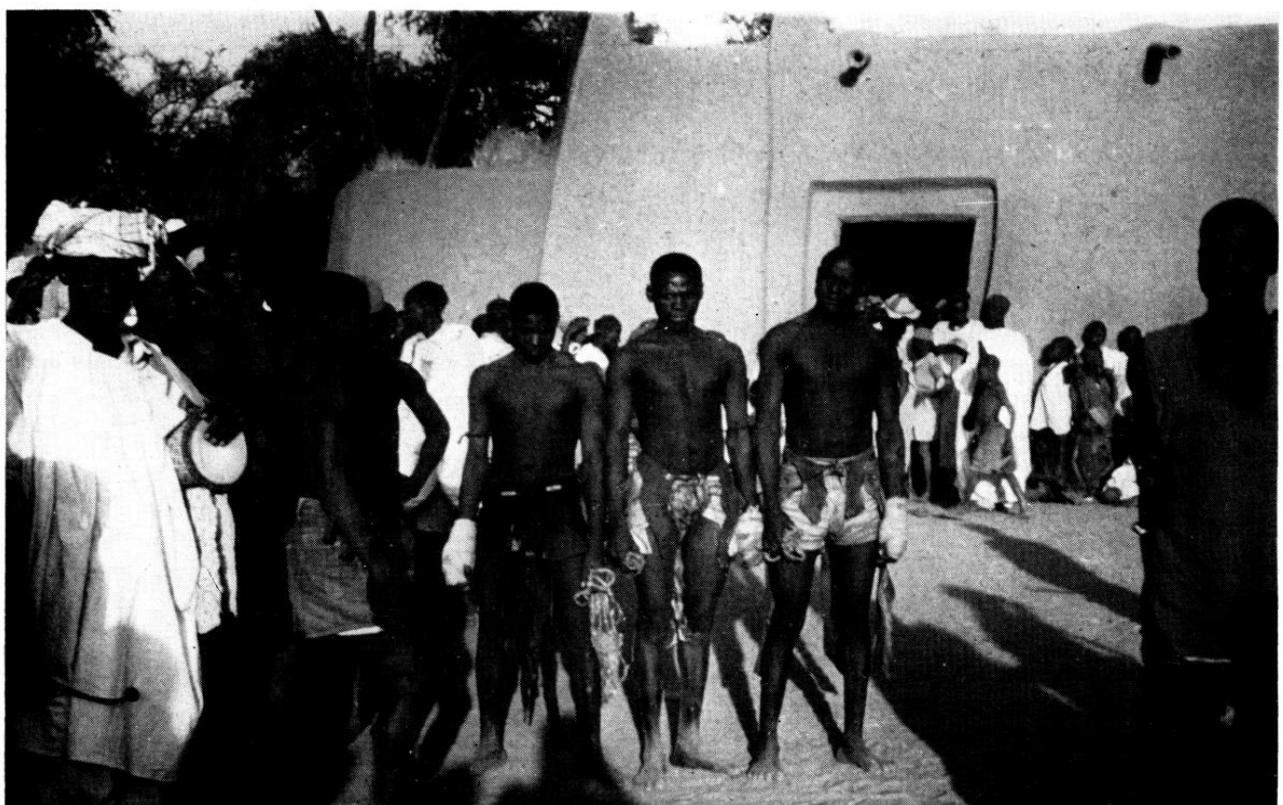


2. Les « invulnérables » ont consacré la journée précédant la chasse à des simulacres de combat.

PLANCHE II.



1. Le départ de la chasse collective.



2. Les boxeurs en tenue de combat devant le palais du chef de canton de Birni n'Konni.

la poignée est toujours richement travaillée et exécutée dans une autre matière que la lame. Les épées haoussa du Soudan comportent, en général, des poignées en forme de croix, élément décoratif que l'on retrouve à travers toute l'Afrique du Nord et le Soudan. Il a été prouvé qu'il existe un rapport entre la forme de ces épées et celle des épées du moyen âge européen.

La lame de l'épée de l'Ayo est sans doute d'une autre origine (Congo ?), car elle ne rappelle nullement celle rencontrée dans les divers États haoussa.

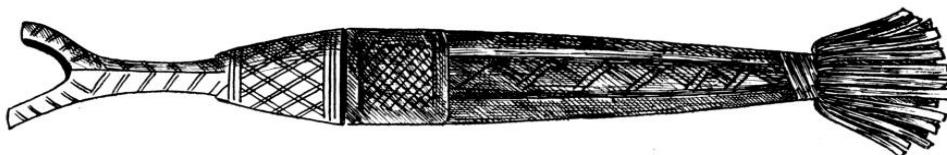


FIG. 4. — Poignard de l'Ayo des Kouroumba.

Le poignard (fig. 4) montre la même absence d'unité dans sa forme. Le fourreau et la forme pointue et foliiforme de la lame correspondent tout à fait aux poignards haoussa. La lame est en laiton, ce qui est tout à fait inusité dans les civilisations paléonigritiques. On rencontre des lames semblables chez le Bamiléké du Cameroun et les armuriers bamoun, etc.

Le trait distinctif du poignard de l'Ayo est sa poignée de cuivre. Elle enrobe une pointe en laiton et est exécutée avec beaucoup de finesse et précision à la cire perdue. Encore aujourd'hui, à Mengao, pour fabriquer des petits poignards et des couteaux, le forgeron enrobe d'aluminium des poignées en bois, en appliquant la même technique. Les poignées de bois servent comme noyaux.

Le poignard de l'Ayo, dont il est question ici, a probablement été commandé par l'Ayo Tanga ; peut-être même par un de ses prédecesseurs. Il a de ce fait au moins douze ans, peut-être beaucoup plus. Il prouve donc qu'à une époque plus ou moins lointaine, on a utilisé la technique de la cire perdue pour fabriquer des couteaux. Et qu'une poignée exécutée dans un métal servait de noyau pour la poignée définitive exécutée dans un autre. Le travail de ce poignard est particulièrement soigné et d'une qualité bien supérieure à tout ce que nous avons rencontré lors de notre séjour à Mengao.

Que signifie la forme particulière donnée à la poignée ? Il est évident que nous sommes ici en présence d'une imitation de bois fourchu. L'ornementation, en revanche, imite peut-être les rainures des cornes

d'animaux (bovins ?), car des traits parallèles sont disposés obliquement les uns par rapport aux autres.

Nous verrons plus tard qu'il existe un lien entre le bois fourchu et l'Ayo. Ce poignard peut être considéré comme une première pièce à conviction. Disons tout de suite, que ce motif est également présent sous le hangar du chef<sup>1</sup>. Le bâton fourchu se révèle être un des insignes de la dignité d'Ayo<sup>2</sup>. La forme particulière de la poignée de notre poignard nous démontre également que le bois fourchu appartient à la dignité d'Ayo.

### 3. LA LANCE.

Dans son excellente étude *Sacral King in Africa*, Sture Lagercrantz<sup>3</sup> énumère tous les traits caractéristiques du roi sacré dans toute l'Afrique et dresse l'inventaire de ses attributs. Il a mis en évidence qu'un des principaux symboles de sa dignité est la lance à plusieurs pointes. Selon l'auteur suédois, elle serait symbole de puissance spirituelle et temporelle, mais également attribut divin. On doit distinguer avec précision entre son emploi à la guerre et à la chasse.

D'après Lagercrantz, la lance à plusieurs pointes servirait exclusivement à la chasse et à la guerre. Mais elle serait en temps de paix, un symbole de dignité et de noblesse. Chez les Ewé, les Konlongo, les Noupé et les Lobi, la lance est la représentation du roi lui-même. Chez les Tobo et dans le Ganda, elle est le symbole du premier prêtre. Lindblom<sup>4</sup> a reconnu la lance à plusieurs pointes comme un insigne-dignité au Togo et chez les Mandingue, les Dogon et les Atyuti. Et comme arme de cérémonie chez les Soussou et les Mendé, comme objet cultuel chez les Lobi, Nabé, Koulango, Ewé, Yorouba et chez les Youkoun. Dans un seul cas, chez les Mandingue, ce genre de lance sert comme arme de chasse.

Il résulte de l'étude de Lagercrantz qu'en Afrique Occidentale, la lance à plusieurs pointes est plus répandue qu'on ne le croit. Et qu'elle est, dans presque tous les cas, liée au culte ou à la souveraineté. Comme toutes les populations citées ici possèdent en commun un substrat paléonigritique, plus ou moins apparent, on est tenté de penser que la lance à plusieurs pointes appartient à ce substrat. Selon la tendance, propre à chacune de ces civilisations, cette lance est soit un

1. Voir p. 308 de cette étude.

2. Voir p. 307 de cette étude.

3. St. Lagercrantz, *The sacral King in Africa*, *Ethnos*, IX, 1944.

4. K. G. Lindblom, *Spears with two or more hads*, p. 149 sq.

insigne du pouvoir temporel du souverain soit celui de la sacralité d'un chef.

Les Kouroumba semblent tout ignorer aujourd'hui des fonctions spirituelles et sacrées de la lance. Peut-être évitent-ils simplement d'en parler. Constatons seulement qu'un membre de la famille royale

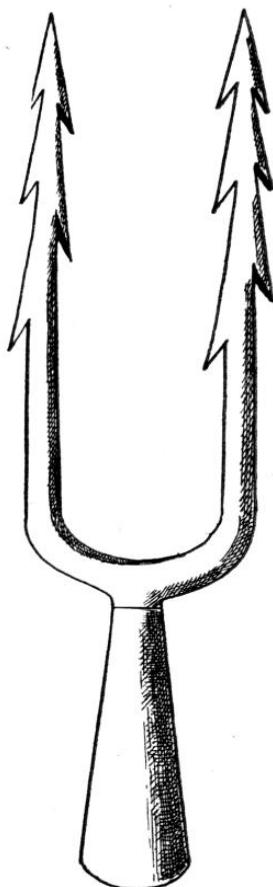


FIG. 5. — Lance à deux pointes de l'Ayo.

de Mengao nous a bien offert une lance à deux pointes munie d'arêtes (fig. 5)<sup>1</sup> en nous expliquant que cette arme aurait autrefois servi à la chasse au gros gibier. Cette lance à deux pointes a-t-elle été, à l'origine, un insigne de dignité chez les Kouroumba ? On ne peut pas répondre sur-le-champ à cette question. Mais tout ce que nous avons relevé dans d'autres populations nous conduit à l'envisager. La rareté même

1. Cette lance fait maintenant partie des collections d'objets kouroumi au Museum für Völkerkunde de Vienne, n° inv.

de cet instrument nous fait penser à une utilisation rituelle dans un passé plus ou moins lointain. Cette supposition se trouve renforcée quand on constate que le seul instrument symbolique de la dignité du Kessou, c'est-à-dire du grand sacrificateur de Louroum, est une lance rituelle que ce dignitaire reçoit lors de sa nomination. Plus précisément, elle est placée devant la porte de son habitation pour lui signifier que la dignité de grand-prêtre lui est échue (fig. 6).

Cette lance du Kessou, d'environ 1,40 m, est, comme on le sait, relativement courte. Il nous a été défendu de la toucher et ainsi, nous avons été dans l'impossibilité de la mesurer avec précision. Le fer a la forme d'une feuille presque ronde. Entre le bord de la pointe et la douille, le corps métallique se divise en quatre tiges courbées formant ainsi un bouton ajouré. La pointe avait été complètement couverte de sang et de petites plumes de poulet y étaient collées.

Lors de son entrée à Mengao, le Kessou portait dans sa main cette lance et s'appuyait sur elle en marchant. Devant le vestibule royal<sup>1</sup> il la déposait à terre, faisait tomber sur la pointe des gouttes de sang d'un poulet immolé, et y collait quelques plumes. Avant ce geste, on récitait une prière<sup>2</sup>.

La forme de la lance montre qu'elle ne pouvait être utilisée comme arme, car la pointe est presque complètement arrondie et nous n'avons retrouvé qu'un exemple comparable, chez les Bamiléké du Cameroun. Il est probable que cette dernière lance a appartenu à une des populations dispersées (fig. 7).

La lance, seul regalia qui soit conféré au Kessou, est l'insigne de sa dignité, en tant que grand prêtre. Par ailleurs, comme elle ne figure pas parmi les regalia de l'Ayo lui-même, on peut supposer que les deux pouvoirs — sans doute réunis à l'origine en une seule personne : le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel (chef sacré des palénigritiques)<sup>3</sup> — ont été séparés et sont maintenant représentés par l'Ayo, chef supérieur du temporel, et par le Kessou, chef spirituel. La forme particulière de la pointe laisse deviner un transfert de cet insigne du chef supérieur au grand sacrificateur (de l'Ayo au Kessou). Inutilisable comme arme, elle symbolise maintenant la charge pacifique, et purement religieuse, de ce dernier ; les autres regalia ont été conservés par l'Ayo. Il est donc admissible que la lance à deux pointes a été autrefois un insigne royal de l'Ayo. Quand les pouvoirs ont été séparés

1. Voir p. 293 de cette étude.

2. W. Staude, *La structure de la chefferie chez les Kouroumba de Louroum (Haute-Volta septentrionale)*; un essai, *Anthropos*, 1964 (à paraître).

3. Comp. P. Fuchs, *Entwicklungen und Veränderungen...*, voir également : K. Dittmer, *Die sakralen Häuplinge der Guransi*, p. 142.

elle est devenue une simple arme de chasse, tandis que la lance à une pointe a été remise au Kessou comme symbole de son activité culturelle et pacifique.



FIG. 6. — Lance sacrée du Kessou  
(couverte de plumes).

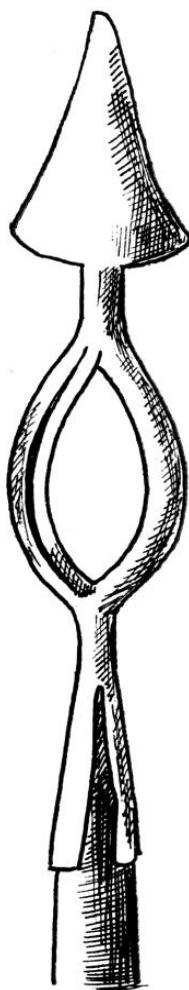


FIG. 7. — Lance de cérémonie  
(Cameroun).

#### 4. LA MAISON « DES SEPT JOURS » ET LE VESTIBULE ROYAL.

Si le nouvel Ayo est membre d'une des familles Konfé de Mangao même<sup>1</sup>, ce qui est le cas habituel, on lui construit, à l'intérieur de

1. Actuellement vivent des Konfé, dans la concession Selgué et dans celle appelée Danfelenga. Les premiers ont donné le nouvel Ayo investi en juillet 1962.

l'enclos familial, un quartier qui lui sera exclusivement réservé. S'il vient de l'extérieur, toute la population de Mengao lui construit en commun une nouvelle demeure. Dans ce quartier se trouvent une maison d'habitation, une pièce pour les sacrifices et une maison dans laquelle l'Ayo se retire tous les ans pendant sept jours.

A Mengao, la forme de toutes ces constructions est toujours du type le plus ancien : ronde à toit plat<sup>1</sup>. La décoration en est constituée par des briques en terre séchée, posées obliquement, ce qui trahit une influence nord-africaine et musulmane. Ce genre de décoration est d'ailleurs répandu dans tout le Soudan. Les entrées des trois maisons de l'Ayo ne sont pas fermées avec les portes en bois d'emploi courant<sup>2</sup>. On les clôturent en glissant, entre la paroi de la pièce et deux pieux plantés des deux côtés de l'entrée, une grande natte épaisse de paille de mil. Ces pieux sont fourchus comme partout ailleurs. Mais ceux plantés devant les bâtiments de l'Ayo sont décorés de renflements, juste au-dessous de la fourche<sup>3</sup>.

Patersango (Passan) Konfé nous a raconté que, tous les ans, chaque Ayo quitte Mengao quatre jours avant l'anniversaire de son investiture. Personne ne sait où il séjourne pendant ce temps. Après ces quatre jours passés dehors, il revient et entre dans une construction située à l'intérieur de sa concession ou du quartier qui lui est réservé. Cette maison a été construite pour lui servir uniquement une fois par an et il y séjourne durant sept jours sans avoir le droit de la quitter. Pendant le reste de l'année, elle demeure vide et il est interdit de l'utiliser. Cette réclusion n'est sans doute pas complète. Nous avons en tout cas, constaté que le Kessou, faisant retraite après sa nomination en avril 1961, restait toute la journée à l'intérieur de la maison, mais tous les soirs il s'asseyait dehors sur une natte et recevait la visite des vieux de Mengao. Il est probable que le régime est le même pour l'Ayo.

La claustration de l'Ayo des Kouroumba n'est pas un phénomène unique. Nous la rencontrons également chez d'autres populations. Le roi des Angas (Nigeria du Nord)<sup>4</sup> vit cloîtré pendant les deux mois qui suivent son élection. Nous retrouvons la même particularité chez les Teda Daza au Tibesti<sup>5</sup>. Chez les Bariba le roi s'enferme pendant

1. A. Schweeger-Hefel, *Die Kurumba*, *Bulletin of the international Committee on urgent anthropological and ethnological research*, n° 5, 1962.

2. Il nous semble possible que les portes aient été introduites par les Mossi, car on trouve chez ceux-ci des portes semblables, cependant que chez les Kouroumba de Mengao les plus anciennes constructions sont fermées avec des nattes épaisses.

3. Voir p. 308 de cette étude.

4. R. Mohr, *Zur sozialen Organisation . . .*, p. 462 sq.

5. D'Arbaumont, *Bull. IFAN*, tome XVI, 1954, série B, p. 290.

sept jours<sup>1</sup> et le Naba du Yatenga se rend après son élection à un endroit déterminé où il se cloître pendant sept jours également<sup>2</sup>.

Juste devant l'unique entrée de l'enclos portant le nom de Selgué qui appartient à la famille Konfé (cette entrée est située à l'ouest) se trouve un grand vestibule orienté nord-sud. Ce bâtiment a deux ouvertures, l'une à l'ouest et une autre vis-à-vis de la première, c'est-à-dire à l'est. Ce vestibule sert à l'Ayo comme lieu de séjour, de réceptions (Pl. III, 4) et aux réunions du conseil.

L'importance de ce vestibule nous a été révélée de façon impressionnante lors des cérémonies funéraires en l'honneur de l'Ayo Tanga mort en 1958<sup>3</sup>. C'est à l'intérieur du vestibule que les membres de la famille Konfé déposaient les dons exigés par les Mossi qui se comportaient à cette occasion comme des maîtres. Une libation sacrificielle pour l'Ayo défunt et un sacrifice adressé aux ancêtres après la nomination du Kessou, ont eu lieu en face du vestibule royal et en direction de l'Est. Il nous a été impossible de savoir s'il existe un rapport entre l'orientation de ce vestibule royal et celle des tombeaux qui sont également orientés est-ouest. Les morts qui y sont déposés dans une galerie latérale regardent vers l'Est.

La disposition et l'orientation du vestibule de l'Ayo Tanga étaient identiques à celles du vestibule de son prédécesseur. Il s'agit ici de constructions rectangulaires et très peu spacieuses. Nous avons déjà signalé les deux ouvertures ; celles-ci se trouvent sur les côtés les plus importants et sont déportées vers la gauche par rapport à l'axe de la construction de manière à former à l'intérieur deux espaces inégaux. Le toit plat est supporté par des piliers carrés placés dans l'axe longitudinal.

La façade, face à l'Ouest, est richement décorée de zigzags formés de briques placées obliquement. Les deux vestibules royaux existant à Mengao sont construits sur de petites élévations du sol et devant eux se trouvent des espaces libres. Nous avons vu la même particularité à Zana et à Baraboulé<sup>4</sup>.

Ces vestibules se trouvent toujours à l'extérieur et immédiatement devant la demeure du chef, sur une butte plus ou moins prononcée. Les constructions sont similaires, la décoration ornementale très semblable. Elles servent sans doute à la vie sociale, mais également au culte. Devant le vestibule de Mengao, ont eu lieu les chants et danses en l'honneur de l'Ayo décédé et du Kessou récemment élu. A Zana,

1. Lombard, *op. cit.*, p. 494.

2. L. Frobenius, *Und Afrika sprach*, vol. 2, p. 178.

3. Wilhelm Staude, L'Ayo des Kouroumba de Louroum, *J. Africanistes*, 1963.

4. Zana est situé à 20 km S-O de Mengao et serait une fondation des habitants de Mengao ; Baraboulé est situé à l'ouest de Djibo, chef-lieu de Cercle.

nous avons constaté que c'était le théâtre des danses et des chants lors des funérailles du chef de village. Mais le Maïga<sup>1</sup>, chef de la ville d'Aribinda, reçoit habituellement les visiteurs à l'intérieur d'un même vestibule. A notre visite, il était couché sur un lit formé de glaise qui remplissait le plus petit compartiment.

Palau-Marti<sup>2</sup> a présenté dans une étude sur les Dasa du Moyen-Dahomey, le dessin du domaine sacré de leur roi défunt. Nous y retrouvons un vestibule construit sur le même plan que ceux que nous venons d'étudier chez les Kouroumba. Il s'agit ici également d'un bâtiment dont les deux portes placées l'une en face de l'autre permettent le passage. Nous devons également signaler que devant le vestibule de Yako se trouve un autel. Ainsi s'établit une autre similitude entre les vestibules royaux des Kouroumba et ceux de Yako. Car, là aussi, des sacrifices sont exécutés devant la façade. En outre dans tous les villages kouroumi mentionnés ici, la construction abritant l'autel de la communauté, se trouve à proximité du vestibule royal. Ces bâtiments à usage religieux sont partout de petites dimensions et couverts d'un toit conique composé de nattes. La porte est très basse et soigneusement barricadée. Nous pensons qu'il existe un rapport entre ces vestibules et le lieu des sacrifices ; mais aucun renseignement précis ne nous a permis jusqu'à présent de le confirmer.

##### 5. LE TABOURET.

Le tabouret exclusivement réservé à l'Ayo est en bois (fig. 8). Il est bas et oblong. Il possède quatre pieds grossièrement sculptés dans la masse. Ce siège est long de 38 cm et large de 15 cm. Il est légèrement incurvé et haut de 9 cm au milieu, de 14 sur le côté. La partie horizontale est épaisse de 2 cm, mais des deux côtés est sculpté un renflement légèrement courbé, haut de 1 cm environ. Les quatre pieds sont placés de manière à se trouver à l'extérieur dans le même plan que les côtés de la partie supérieure. Mais ils sont un peu écartés vers l'extérieur et s'amenuisent de façon conique vers le bas. Ils sont hauts de 9 cm, et leur coupe transversale est un ovale dont le plus grand diamètre est de 5 à 6 cm. D'un côté, ce siège est décoré d'une tête d'animal, toujours taillée dans la masse, au museau aplati et placée à l'extrémité d'un cou rond long de 9 cm. De l'autre côté se trouve une queue ressemblant à celle d'un oiseau. Celle-ci présente plusieurs

1. Maïga (songhaï) = prince.

2. M. Palau-Marti, *Notes sur les rois de Dasa*.

rainures et sa largeur est presque celle du siège lui-même, c'est-à-dire de 9,5 cm (12 cm à son extrémité). La tête porte incisée, le long de la ligne sagittale et au milieu du museau aplati, une bande ornée de rhombes. Une bande semblable, mais plus large, va d'une oreille à l'autre. Celles-ci, sculptées en relief, sont rondes et garnies d'un trou central. La tête, le cou, lisse et la partie latérale du tabouret sont colorés avec de la terre rouge ; les lignes décoratives ont été gravées au burin incandescent et sont par conséquent noires. La surface infé-

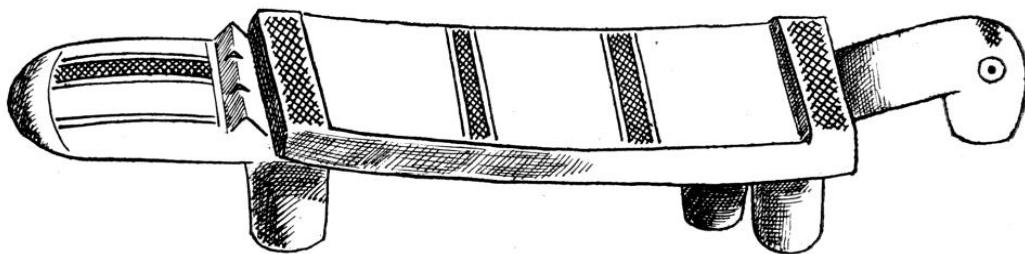


FIG. 8. — Tabouret de l'Ayo.

rieure de la queue est lisse. La partie supérieure, courbée, mesure 3 cm à l'endroit où la queue est le plus épaisse, c'est-à-dire là où elle sort du siège, et à peine 1 cm à son extrémité. Tout près du siège la queue est ornée d'un *toit* placé parallèlement aux côtés latéraux du siège. Cet élément ornemental porte, à deux endroits, une entaille incisée ou pyrogravée. La queue est bordée de chaque côté de deux bandes larges de 2,5 à 4 cm, teintes en rouge et séparées par deux rainures d'une nervure médiane large de 1,5 à 2 cm. Ces rainures ont gardé la couleur naturelle du bois ; la nervure médiane, en revanche, est entièrement couverte de rhombes incisés ou pyrogravés.

Le siège, même, est divisé en trois bandes transversales séparées, presque égales en largeur et respectivement bordées par des bandes étroites décorées de rhombes incisés. La large bande du milieu est teinte en rouge, les deux autres montrent la couleur du bois. Les deux côtés du siège sont noircis au couteau incandescent.

Ce tabouret, et d'autres semblables, servent de siège à l'Ayo quand il s'occupe d'affaires officielles, mais surtout de sacrifices. Les informations, fournies à ce sujet par le fils de l'Ayo Tanga défunt, nous semblent un peu douteuses en plusieurs points. En effet, selon d'autres informateurs, il serait interdit à l'Ayo de sacrifier lui-même parce qu'il ne doit pas tenir un couteau dans sa main. Cet interdit serait tellement strict qu'il n'a pas le droit de couper la viande lui-même. Il est également curieux de noter que le siège de l'Ayo soit peint en

rouge, car personne n'a le droit de s'approcher de lui portant quelque chose de cette couleur, vêtements ou objets<sup>1</sup>. Il semble en revanche exact qu'un semblable tabouret soit sculpté spécialement pour chaque Ayo après sa nomination, comme nous l'a dit Patersango (Passan) Konfé, car cette information a été confirmée par le forgeron Goronogo Konfé qui a exécuté pour nous une copie exacte du tabouret de l'Ayo Tanga. Ce tabouret se trouvait alors dans la ferme Selgué de Mengao. Il nous a été impossible de l'acquérir.

Jusqu'à un certain point, l'information de Patersango semble s'avérer par la façon dont le tabouret du chef défunt a été disposé. Nous l'avons vu appuyé contre la porte de la maison des sacrifices qui se trouve dans l'enclos de l'ancien Ayo. Immédiatement devant et à gauche de cette entrée (à droite, vu de l'intérieur<sup>2</sup>) se trouve un autel sur lequel l'Ayo a fait ou aurait fait faire des sacrifices.

Patersango et le forgeron, ainsi que d'autres informateurs, ont déclaré que l'animal représente un lion. Le tabouret de l'Ayo des Kouroumba montre donc la relation : Roi = fauve qui existe en beaucoup de parties de l'Afrique. A la place de la peau de lion sur laquelle le Roi s'asseoit ailleurs, l'Ayo des Kouroumba prend place sur un siège en forme de lion.

En dehors de ce tabouret, nous n'avons pas rencontré d'autres sièges de facture similaire. Les hommes s'asseoient sans exception à terre, éventuellement sur une peau de chèvre ou sur une natte. Des jeunes gens se sont parfois servis d'un siège formé d'un bois fourchu à trois branches, c'est-à-dire, une sorte de trépied. Mais ce dernier meuble était le seul de son espèce que nous ayons rencontré à Mengao et ailleurs.

Seules les femmes utilisent, pour s'asseoir, un tabouret en bois, très bas. Ces tabourets sont taillés dans la masse, de façon que quatre pieds grossièrement sculptés et pliés vers l'extérieur, relient la plaque supérieure sur laquelle on s'assoit avec la plaque inférieure servant de base. Quelques exemplaires de sièges de ce genre montrent une ornementation « ancienne », formée avec des clous à tête de laiton enfoncés dans la surface supérieure. Ce genre de tabouret se rencontre chez de nombreuses populations de la Haute-Volta. Il est probable que ces sièges bas ont été répandus par des Mossi.

Seule la mère, presque centenaire, de l'actuel Ayo possédait un

1. Wilhelm Staude, *La structure de la chefferie chez les Kouroumba de Louroum*, *Anthropos*, 1964.

2. Lors des cérémonies de funérailles on place à gauche de l'entrée de la case du défunt ses affaires personnelles ; quand il s'agit d'une femme, ses affaires sont placées à droite. Comme les Kouroumba accordent à l'homme le côté droit et à la femme le côté gauche, nous pensons qu'ils s'orientent placés à l'intérieur.

tabouret en bois ressemblant à celui de l'Ayo (fig. 9)<sup>1</sup>. Il est très bas et étroit, légèrement incurvé et possède aux quatre coins quatre pieds courts et grossiers. Au milieu de chaque côté latéral est sculptée une petite poignée en forme de bouton. D'après les explications de l'Ayo actuel, il s'agirait d'une forme de tabouret que l'on ne confectionnerait plus de nos jours. Il aurait autrefois servi aussi bien comme siège que comme appui-tête. La ressemblance de ce meuble avec le tabouret de l'Ayo est tellement frappante que nous sommes tenté de croire que l'objet profane de cette forme a été écarté par l'introduction du

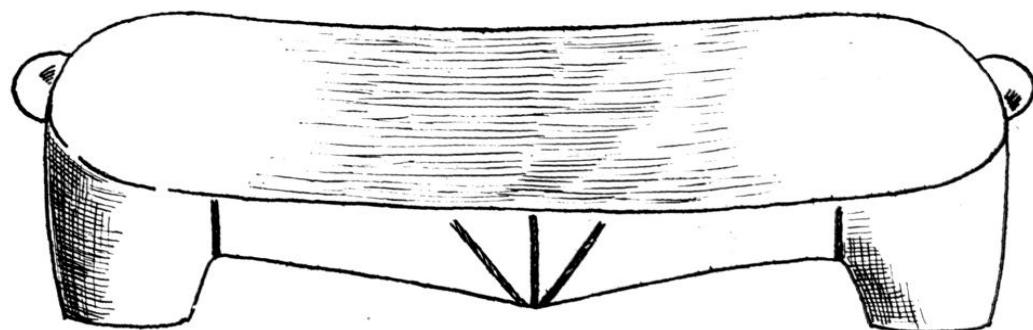


FIG. 9. — Vieux tabouret de Mengao.

tabouret mossi et que la forme ancienne s'est uniquement conservée dans le siège de l'Ayo, siège qui peut être considéré comme sacré et rituel. Nous sommes même disposé à admettre que la forme du siège de l'Ayo est propre aux Kouroumba.

L'emploi exclusif par les femmes du tabouret à quatre pieds chez les Lobi est également mentionné par Labouret<sup>2</sup>, ainsi que celui du tabouret à trois pieds par les hommes. Les illustrations (pl. XVI, 1 et 2) montrent qu'il existe une grande identité de formes avec celles du tabouret de l'Ayo. Ces sièges lobi nous font également penser au siège à trois branches, rencontré chez les Kouroumba de Mengao, lequel est exclusivement employé par les hommes.

Il est remarquable que l'Ayo soit le seul homme qui s'assoit sur un siège réservé aux femmes. S'agirait-il dans ce cas d'une expression matérielle du dualisme « homme-femme » qui est présent dans la chefferie kouroumi, dualisme que W. Staude a mis en lumière<sup>3</sup>. Ceci nous semble possible.

En cherchant ailleurs des sièges ressemblant au tabouret de l'Ayo,

1. Ce tabouret se trouve maintenant au Museum für Völkerkunde, n° inv.

2. H. Labouret, *Les Tribus du Rameau Lobi*, Paris, 1931.

3. Voir : W. Staude, *Die drei heiligen Lanzen von Louroum*, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1963.

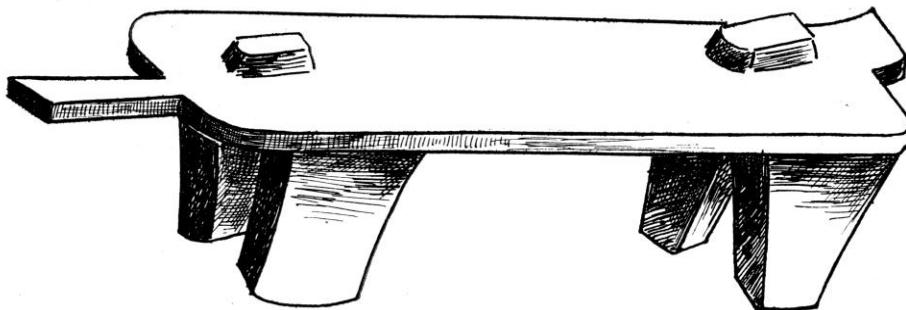


FIG. 10. — Lit en bois (Sissala).

nous avons rencontré le parallèle le plus surprenant, pour la forme et l'emploi chez les Sissala, petite tribu vivant au Ghana sous l'influence mossi.

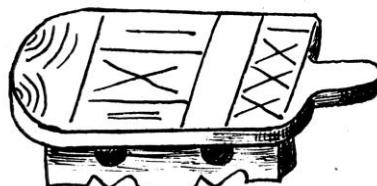


FIG. 11. — Tabouret (Diawara).

Marc<sup>1</sup> a publié l'image du grand lit en bois sur lequel les Sissala couchent leurs morts nobles. Ce lit ressemble à un détail près au tabouret de l'Ayo des Kouroumba : il lui manque l'incurvation (fig. 10). Ce détail caractéristique se retrouve chez les Diawara du Soudan occi-

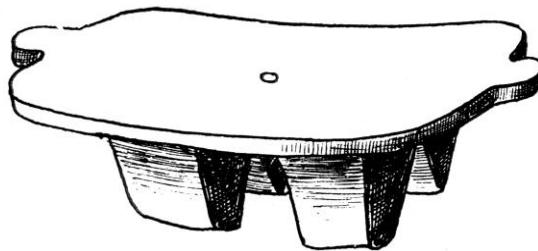


FIG. 12. — Tabouret (Teda).

dental ; le tabouret représenté est également sur sa surface supérieure gravé et se rapproche ainsi encore plus du siège de l'Ayo (fig. 11). Mais l'exemple le plus proche est sans doute un siège de femme trouvé chez les Teda, les plus méridionaux du Tibesti et publié par Le Cœur<sup>2</sup> (fig. 12).

1. L. Marc, *Le pays mossi*, Paris, 1909.

2. Ch. Le Cœur, *Dictionnaire ethnographique téda*, *Mém. IFAN*, n° 9, 1950, p. 97.

PLANCHE III.



1. Les deux tambours de l'Ayo.



2. Le tambourineur et le tambour de l'Ayo.

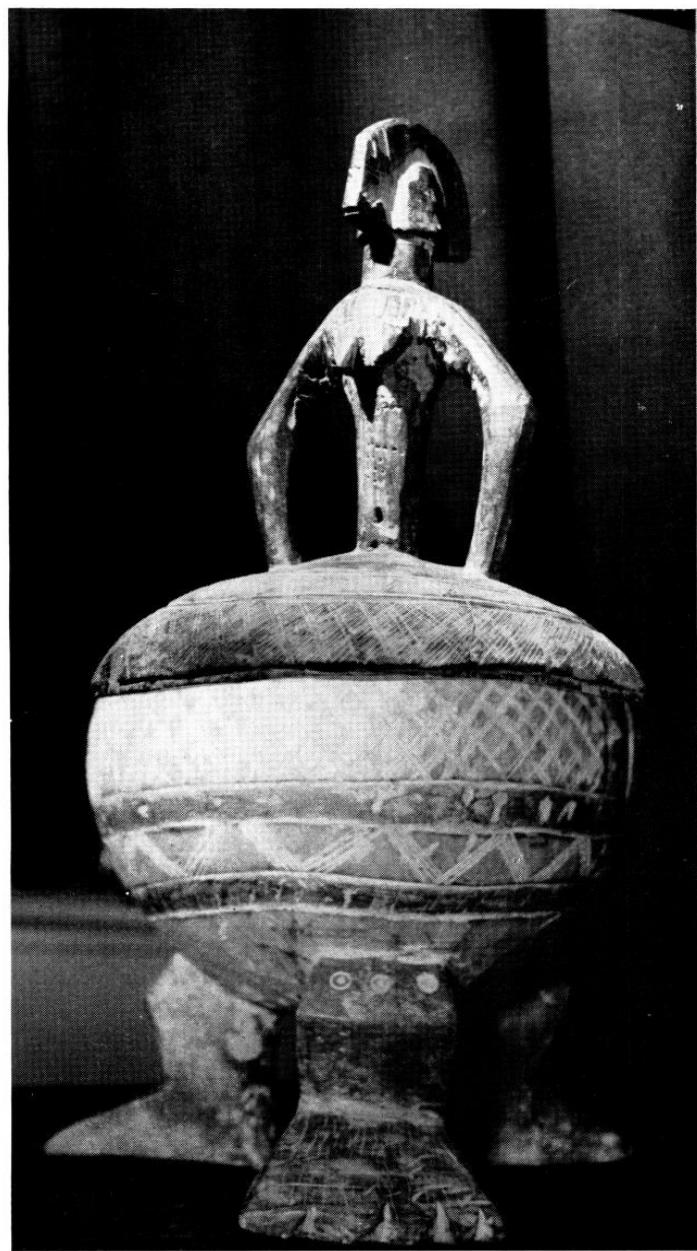


3. Le Falao avec bâton fourchu.



4. Vestibule de l'Ayo Tanga.

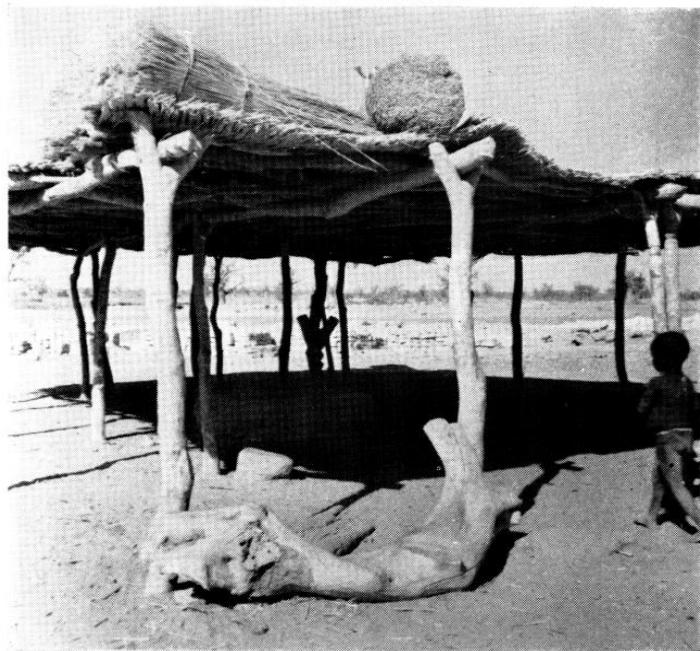
PLANCHE IV.



1. Coupe de l'Ayo (Museum für Völkerkunde, Vienne).



2. Fils ainé de l'Ayo Tanga.



3. Hangar de l'Ayo Tanga.

Il existe entre Diawara et Kouroumba d'autres correspondances dans l'ordre de la culture matérielle qui feraient penser à une communauté d'origine. Citons les serrures de portes<sup>1</sup>, la coutume de placer des œufs d'autruche sur les pointes des toits couvrant les chambres des femmes<sup>2</sup>, certains jouets tels celui qui se compose d'une tige de mil horizontale sur laquelle sont alignés des petits disques découpés dans des calebasses et une autre tige fixée à angle droit qui permet l'avance de ces rouleaux<sup>3</sup>. Nous sommes tenté de rapprocher Diawara et Kouroumba. D'autant plus que les premiers sont issus d'un fonds paléonigritique, malgré toutes sortes d'apports culturels et raciaux. Nous serait-il permis d'en conclure que la forme particulière du tabouret de l'Ayo des Kouroumba est le témoin d'une couche de civilisation paléonigritique ? Signalons encore un détail qui nous semble caractéristique de tous les sièges royaux, au moins dans l'aire ouest-africaine, entre le Sénégal et le Tchad et jusqu'à la côte guinéenne : ils sont incurvés. On notera, pour mémoire, les sièges royaux des Achanti qui en représentent pour ainsi dire les paradigmes. Nous pensons également aux sièges de chefs chez les Kotogo du Nord-Togo qui montrent une parenté stylistique incontestable avec les produits de l'art yorouba, alors que le peuple lui-même présente de nombreux traits paléonigritiques<sup>4</sup>. Mais nous évoquons ici, avant tout, le siège du Hogon (Dogon), porté derrière lui par un dignitaire ayant le nom ou le titre de Kessou<sup>5</sup>. Ce siège est héréditaire. Comme à Mengao, ce serait un siège archaïque, d'une forme aujourd'hui inusitée dans la vie courante<sup>6</sup>. Chez les Kotogo comme chez les Dogon, le « système » de ces sièges est le même, mais l'aspect extérieur varie selon le style propre à chacune de ces cultures.

#### 6. LA COUPE.

La coupe de l'Ayo est un vase qui forme avec son couvercle une sphère reposant sur trois pieds grossièrement sculptés dans la masse. Ces pieds sont carrés et tournés vers l'extérieur. Le couvercle s'emboîte dans la partie inférieure (fig. 13 et pl. IV, 1).

1. G. Boyer, Un peuple de l'Ouest soudanais. Les Diawara, *Mém. IFAN*, n° 29, 1953, p. 17.

2. *Op. cit.*, p. 86, fig. 13.

3. *Op. cit.*, p. 92.

4. J. C. Froelich et P. Alexandre, Histoire traditionnelle des Kotokoli, *Bull. IFAN*, XXII, série B, 1960, p. 225.

5. Desplagnes, Le plateau central nigérien, p. 327 et pl. LVIII, fig. 113.

6. *Op. cit.*, p. 324.

Au milieu du couvercle s'élève, toujours taillée dans la masse, la moitié supérieure d'un corps féminin dont les bras sont écartés de manière à former deux anses. Ils semblent disparaître dans le corps

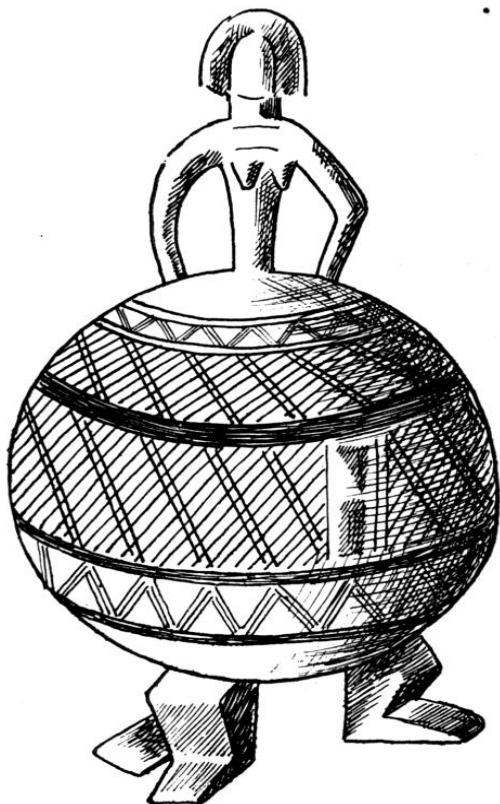


FIG. 13. — Coupe de l'Ayo.

à l'endroit où l'on attendrait la présence des poignets. Le corps est cylindrique, élargi aux épaules. Les seins sont très saillants et attachés normalement. Sur un cou large repose une tête dont les détails ne sont pas très en relief, mais dont la coiffure, stylisée en forme de casque, évoque nettement celle des femmes kouroumi. Le visage est mince ; le front, le nez et la bouche forment un plan étroit et légèrement concave. Les yeux sont indiqués par des lignes gravées dans les deux joues, celles-ci plates. A la place des oreilles, totalement absentes, se trouvent des petits trous à travers lesquels on fait sans doute passer des boucles.

En haut de la poitrine est grossièrement tracé un tatouage en forme de grille. Entre la poitrine et le nombril, on voit également un tatouage,

mais cette fois, formé par des points. Cet ornement est maintenant très effacé par l'âge.

Le centre du couvercle se trouve à l'endroit où jaillit la figurine qui est entourée d'une zone dépourvue d'ornementation. Viennent ensuite deux bandes circulaires chargées d'ornements incisés. Ces deux bandes sont bordées par des raies creusées irrégulièrement et grossièrement. La bande centrale est noircie au fer chaud. La bande la plus étroite des deux est ornée d'un zigzag formé par trois lignes. L'ornementation de la plus large est formée par des lignes très serrées qui vont obliquement de gauche à droite et qui sont croisées tous les deux centimètres par des lignes parallèles et placées à angles ouverts. La partie inférieure de la coupe montre à sa base une surface lisse. La partie convexe est divisée comme le couvercle par deux bandes horizontales de différentes largeurs. Celle d'en bas est la plus étroite et porte le même décor que la bande étroite du couvercle. La bande la plus large, qui atteint presque le bord de la coupe, est divisée par trois barres étroites placées verticalement. Un des rectangles ainsi formés, large de 12,5 cm, est rempli de losanges formés par le croisement de lignes doubles, incisées obliquement de droite à gauche et de gauche à droite. Le deuxième rectangle montre un remplissage formé de traits allant obliquement de gauche en bas vers le haut à droite. Ces traits sont très serrés. Ils sont recoupés par d'autres, écartés de 2 à 3 mm environ.

Dans le troisième rectangle, nous voyons d'un côté (à gauche) les mêmes lignes serrées, croisées par d'autres qui le sont moins et, de l'autre côté, les mêmes losanges que plus haut. Ici, aucune barre verticale ne sépare ces deux ornements. Cette absence d'une quatrième barre est sans aucun doute intentionnelle, car le chiffre 3 est celui de l'homme, le chiffre 4, celui de la femme. La coupe ayant été destinée à l'Ayo ne devait avoir que trois pieds, et l'ornementation trois compartiments seulement. Les bandes verticales qui les séparent sont noircies au fer chaud.

La coupe royale repose sur des jambes très ramassées arrondies à l'intérieur et taillées à l'extérieur de manière à former un angle qui doit sans doute marquer le genou. Les pieds s'élargissent vers l'extérieur et ressemblent à des pattes de canard, mais des entailles marquent les cinq doigts. Le plan incliné supérieur est orné de trois petits cercles entourant un point gravé au centre.

La hauteur totale de la coupe est de 47 cm avec le couvercle ; son diamètre est de 23 cm ; la figurine du couvercle mesure 1,5 cm<sup>1</sup>.

1. Museum für Völkerkunde, Vienne, n° inv.

C'est le forgeron qui sculpte pour chaque Ayo une coupe semblable. L'Ayo dispose d'une seule coupe de ce genre et il en use lors de repas solennels. Il lui est alors interdit de se servir d'un autre récipient. Nul autre que l'Ayo n'a le droit d'utiliser cette coupe, et nous n'en avons pas trouvé d'identique ailleurs.

Pour l'usage profane, on se sert de coupes hémisphériques en bois noirci au feu, très simples, et seulement ornées d'une bordure de



FIG. 14. — Coupe dogon (Musée de l'Homme, Paris).

lignes gravées. La coupe d'Ayo qui se trouve maintenant au Musée Ethnographique de Vienne doit être considérée comme une œuvre d'un style propre aux populations paléonigritiques de l'Afrique Occidentale, à cause de sa forme, mais surtout à cause de la figurine du couvercle. Nous rencontrons, parmi les sculptures anciennes des Bambara, des formes tout à fait comparables à celles de la figurine : le visage aplati et schématisé, le même corps allongé et cylindrique avec des seins coniques et très proéminents. Nous pouvons également relever une certaine parenté avec des sculptures dogon<sup>1</sup>.

La composition d'ensemble de la coupe révèle une grande ressemblance non seulement avec celle des Dogon, mais aussi avec des coupes mossi. Il est vrai que les coupes des Dogon sont en général décorées plus richement et avec plus d'art. Mais elles offrent un même aspect général<sup>2</sup>. Surtout, certains détails décoratifs sont presque identiques (fig. 14).

Chez les uns comme chez les autres, nous trouvons les bandes ornées où prédomine le zigzag. Le couvercle est également décoré d'un corps féminin dont la tête, vue de profil, ressemble fort à celle de la coupe kouroumi.

A ces ressemblances extérieures, s'ajoute l'utilisation de la coupe par le Dogon dans des fêtes solennelles<sup>3</sup>. La coupe a, chez les Dogon, au moins théoriquement, le même usage que celle des Kouroumba.

Une coupe mossi en bois, conservée dans les collections de l'Institut d'Ethnologie de Vienne<sup>4</sup> (fig. 15), ressemble stylistiquement aux coupes dogon et kouroumi, mais elle a une forme sphéroïdale qui lui donne un aspect plus élancé et plus léger. Ici, le couvercle peut être tenu par un bouton placé au centre qui est légèrement bombé. La partie centrale de ce couvercle est dépourvue d'ornementation comme c'est le cas pour celui de la coupe de l'Ayo. Mais le reste de la surface porte des bandes gravées, remplies de zigzags constituant une décoration à base de triangles. La surface de la coupe est, elle aussi, couverte de bandes dont l'ornementation se compose principalement de lignes croisées. Cette coupe mossi repose sur trois pieds en forme de colonnettes courbées vers l'extérieur. La courbe est brisée au milieu, et cette brisure est soulignée par trois traits incisés. Ces trois pieds pénètrent dans un socle légèrement bombé dont le diamètre est beaucoup plus petit que celui de la coupe même. On ignore l'emploi de cette coupe.

1. Une étude détaillée de cette coupe et des sculptures récentes des Kouroumba paraîtra dans *Archiv für Völkerkunde*, t. 17, 1963.

2. Comparez E. Elisofon et W. Fagg, *The Sculpture of Africa*, p. 38.

3. *Op. cit.*, p. 38 et Desplagnes, *Le Plateau...*, p. 324.

4. N° inv. Af. 537 a, b.

Mais je suppose qu'il s'agit d'un objet plus rare que tous ceux figurant parmi les ustensiles domestiques habituels. Il servait sans doute, à des occasions particulières. Car la coupe en bois, dont se servent habituellement les Mossi, se distingue à peine des coupes sphériques que l'on rencontre chez les autres populations hautes-voltaïques. Il est frappant de constater que les mesures de ce vase mossi, sont presque les mêmes que celles de la coupe de l'Ayo (couvercle : 17 cm de hauteur ; partie inférieure : 26 cm et 22 cm de diamètre).

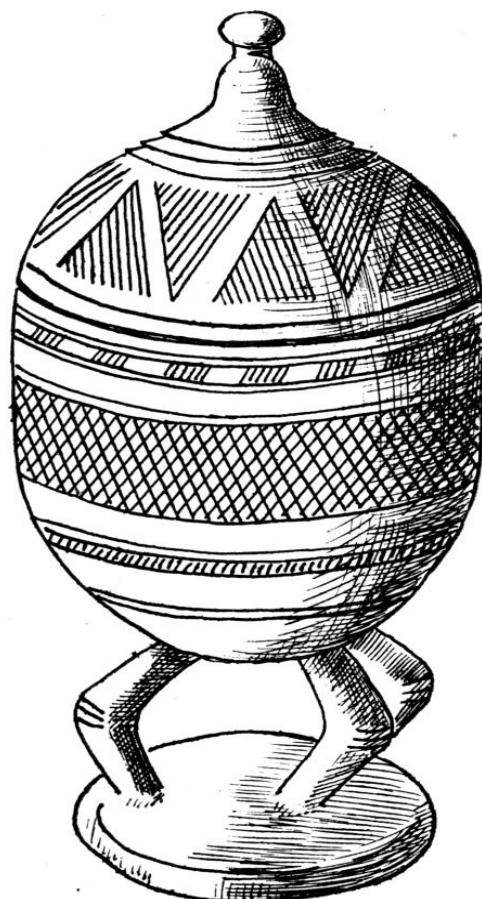


FIG. 15. — Coupe mossi (Institut d'Ethnologie, Vienne).

En ce qui concerne l'exécution, la coupe mossi est d'une facture plus élégante, mais les détails sont négligés et l'œuvre est moins réussie dans l'ensemble. La coupe dogon, elle, est une réussite complète par sa composition délicate et exacte. La coupe kouroumi se place entre les deux, mais elle ressemble plus à la coupe dogon qu'à la coupe mossi, à cause de sa forme ramassée et de ses proportions.

## 7. BÂTON-SCEPTRE.

Le bâton (fig. 16) à section carrée est droit et mesure 95 cm. En haut, il est garni d'une poignée en forme de cercle complètement fermé. L'extrémité inférieure s'élargit un peu sur deux côtés. Elle est aplatie et affecte la forme d'une hache. La coupe horizontale du haut mesure 2,5 cm sur 2 ; celle d'en bas est de 1,5 sur 1,5. Toutes les surfaces sont ornées de petits demi-cercles gravés au fer chaud. Ils se ressemblent, mais ne sont jamais de grandeur identique, ce qui exclut l'emploi d'un poinçon. Sur la face avant, ce demi-cercle s'ouvre vers le haut ; sur la face opposée, les ouvertures sont tournées vers le bas. Cette disposition se continue sur les deux faces correspondantes de la poignée. Un des côtés présente également des demi-cercles ouverts vers le haut, et l'autre, des demi-cercles ouverts vers le bas. La monotonie de cette

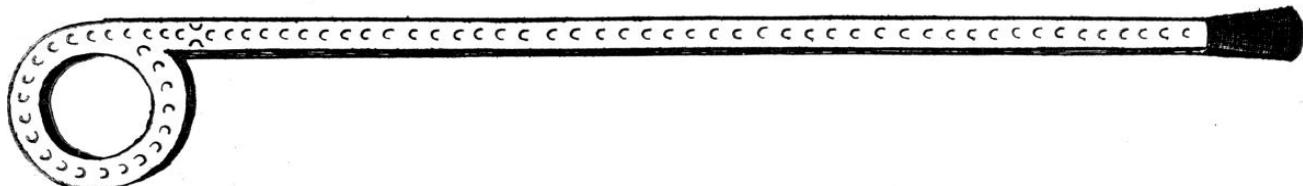


FIG. 16. — Canne d'Ayo.

ornementation est rompue par une ligne médiane brisée en zigzag. Dans chaque triangle, formé par cette ligne brisée, est gravé un demi-cercle. La face extérieure de la poignée circulaire, l'extrémité inférieure de la canne ainsi qu'une surface de 9 cm de long, située immédiatement au-dessous de la poignée sur un des côtés larges, sont noircis au fer chaud.

D'après divers informateurs, ce bâton appartiendrait exclusivement à l'Ayo. Je ne puis assurer s'il s'agit d'un insigne officiel. Mais j'attire l'attention sur une remarque de W. Schilde<sup>1</sup> : la canne, souvent tenue par des chefs lors de leurs promenades, ne serait rien d'autre qu'un sceptre détourné de son emploi normal. Schilde suggère un rapport entre cette canne et le bâton — ou le poteau — des ancêtres. Que cette hypothèse soit recevable ou non, nous rencontrons, chez plusieurs populations de l'Afrique Occidentale, le bâton orné et désigné, expressément, comme insigne de chef ou de roi. Frölich<sup>2</sup> parle, par exemple, d'un bâton orné des chefs kotoko, au nord

1. W. Schilde, *Die afr. Hoheitszeichen*, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1939, 61<sup>e</sup> année, p. 90.  
2. Froelich et Alexandre, *Histoire traditionnelle...*, p. 223.

du Togo. Et Alkindélé<sup>1</sup> raconte, dans son étude sur le Roi de Porto-Novo, que le Roi reçoit un bâton, entre autres regalia, après sa renaissance mystique.

Mais l'élément de comparaison le plus intéressant, nous est fourni par Desplagne<sup>2</sup> qui énumère les regalia du Hogon des Dogon. Parmi ceux-ci il mentionne un bâton, en fer et en bois, qui est considéré

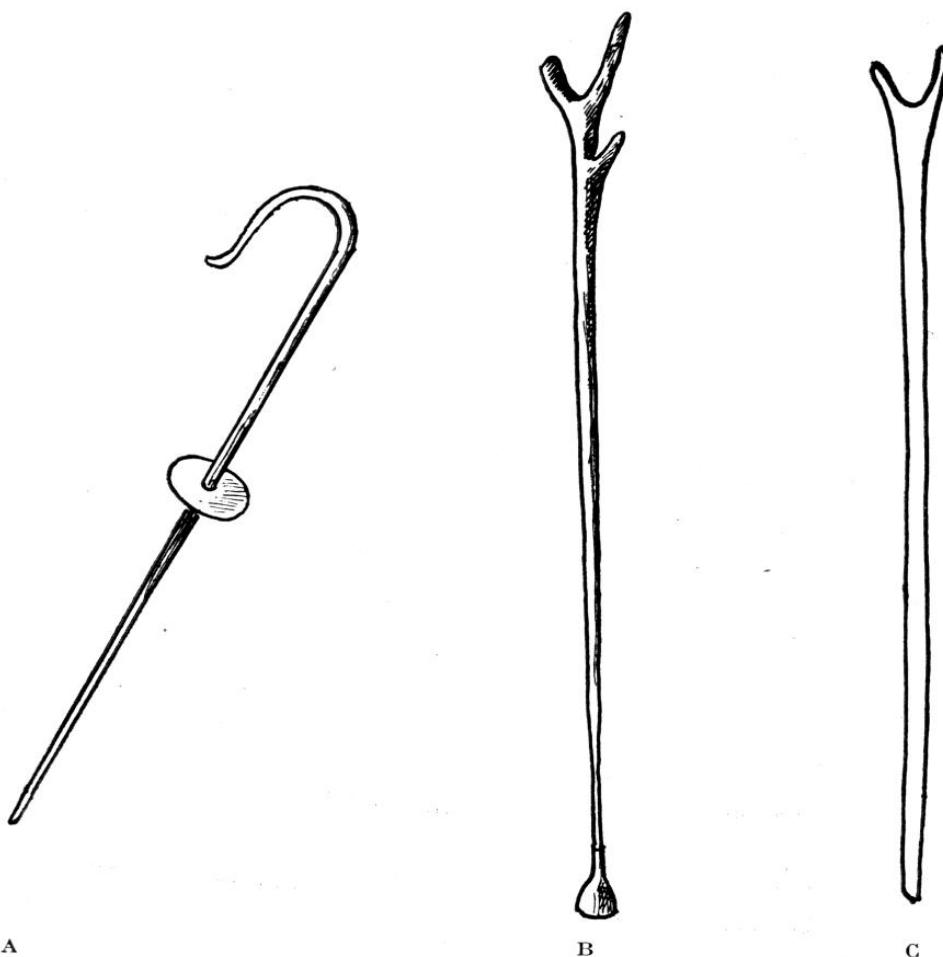


FIG. 17 — A. Bâton du Hogon (Dogon).  
B. Bâton fourchu (Dogon). C. Bâton fourchu (Kouroumba, Mengao).

comme l'insigne de ce dignitaire. D'après l'illustration que Desplagne a ajoutée, il s'agirait d'un bâton en fer, aminci vers le bas, et muni d'une poignée courbée. Cette poignée n'est pas fermée comme celle du bâton de l'Ayo (fig. 17 A).

1. Akindélé et Agnessy, *Contribution à l'étude de l'histoire...*, p. 37.

2. *Op. cit.*, p. 322 sq. et pl. LXXXV.

Nous constatons à nouveau une similitude très étroite, entre ces deux bâtons, tant en ce qui concerne le style que la fonction. On arrive à une même conclusion en étudiant la coupe de l'Ayo.

Nos suppositions s'approchent de la certitude quand nous constatons que le Hogon et l'Ayo possèdent un bâton d'une autre forme. Chez les Dogon, il s'agit d'un bâton, fourchu en haut, et portant en bas une courte branche. Il semble réservé au Hogon (fig. 17 B). Desplagne et Palau-Marti<sup>1</sup> ont traité de sa signification symbolique. Chez les Kouroumba un bâton semblable, fourchu, mais sans branche latérale, est porté par les vieillards les plus âgés. Mais nos informateurs nous ont assuré qu'ils comptent parmi les regalia de l'Ayo (fig. 17 C). Le fils de l'Ayo décédé, Patersango (Passan) Konfé, nous a montré celui de son père et nous a affirmé, avec insistance, que ce bâton était un insigne de dignité.

A l'origine, ce bâton aurait été l'attribut d'une personnalité investie d'une certaine fonction, il aurait été dégradé jusqu'à devenir une marque du prestige des vieillards. Mais l'emploi fréquent de bâtons de toutes formes, comme insignes de chef (Pl. III, 3), nous fait croire que ce bâton était réservé à l'Ayo.

Il faut relever la possibilité d'une relation entre le bâton fourchu et les poteaux, également fourchus, réservés aux Ayo. Ils sont placés sous leurs hangars et ils ont certainement une signification symbolique se rapportant à leur fonction. C'est pourquoi nous pensons que les bâtons fourchus devaient avoir une signification semblable, au moins à l'origine. Ces bâtons peuvent être considérés comme les derniers témoins d'une vieille tradition.

#### 8. LE SIÈGE DU ROI SOUS LE HANGAR.

Devant presque toutes les fermes des Kouroumba de Mengao, sont construits des hangars qui sont d'ailleurs caractéristiques d'une grande partie de l'Afrique Occidentale. Sur un certain nombre de poteaux de bois fourchus est posé un toit formé de nattes qui protègent contre le soleil. On dépose souvent dessus de l'herbe liée, destinée à recouvrir plus tard des habitations. Les poteaux ne sont que des troncs d'arbres grossièrement taillés et non décorés.

Devant la ferme de l'Ayo et devant celle du chef de Zana<sup>2</sup>, se

1. *Op. cit.*, p. 322 sq. et Palau-Marti, p. 69.

2. Selon la tradition, Zana serait une fondation du fils ainé du premier Ayo de Louroum. Il aurait quitté son père après une dispute accompagné de ses partisans. Il existe, par conséquent

trouvent des hangars semblables, comparables aux autres par leur construction, mais différents par la façon dont sont taillés les poteaux et certains détails de la disposition intérieure.

Le hangar de l'Ayo Ouobogou (mort vers 1946) à Mengao, montre un certain nombre de poteaux ordinaires, dégrossis, mais sans ornementation. Nous en voyons également d'autres qui sont décorés, immédiatement au-dessous de la fourche, d'un ou de deux renflements sculptés dans la masse. Au milieu du hangar se trouve un cylindre d'environ 90 cm de diamètre et de 40 de hauteur. Il est maçonné avec de l'argile. Devant ce socle et dans le plus grand axe, une pierre plate est incrustée dans le sol (Pl. IV, 3). Ce socle est traversé par un poteau de soutien. Devant lui, un poteau fourchu, plus petit, sans fonction architecturale, est enfoncé dans le sol. Il se trouve exactement dans l'axe du hangar et au-dessus de la pierre (fig. 18 A). Il est orné de quatre renflements, sculptés immédiatement au-dessous de la fourche.

Dans le hangar de l'Ayo Tanga (mort en 1958), construit devant la ferme portant nom de Selgué, la disposition est exactement la même que celle qu'on vient de décrire. Mais ici, presque tous les poteaux de soutien sont décorés d'un ou de deux renflements. Le siège central est traversé exactement dans l'axe du hangar par deux poteaux de soutien.

Au-dessus de la pierre plate se trouve également un poteau fourchu plus court, qui ne soutient rien. Juste au-dessous de la fourche, est sculpté un renflement qui ne représente que la moitié supérieure du renflement habituel et forme, pour ainsi dire, un col. A 30 cm plus bas environ, se trouve un autre renflement de forme habituelle, c'est-à-dire comportant une arête médiane (fig. 18 B).

Nos informateurs de Mengao<sup>1</sup> nous ont dit que ces poteaux n'ont pas de signification, mais qu'on ne les place que sous les hangars des Ayo. L'informateur Hamidou (Médo) Konfé a ajouté que l'Ayo doit donner une femme à celui qui a taillé les poteaux centraux. L'Ayo choisit dans ce cas une jeune fille qui doit être la fille aînée d'un couple, « lavé » par l'Ayo, pour le libérer d'une promesse de mariage par laquelle la femme a été liée à un autre homme. Au moment de cette cérémonie, ce couple doit promettre que leur première fille sera offerte à l'Ayo, et que celui-ci pourra en disposer comme bon lui semble<sup>2</sup>. Le

une certaine rivalité entre Zana et Mengao ; mais Zana reçoit son nouveau chef des mains de l'Ayo. Voir Staude, La légende royale des Kouroumba, *J. Soc. Africanistes*, t. XXXI, fasc. 2, 1961, p. 251 sq.

1. Boena et Hamidou (Médo) Konfé.

2. A. Schweiger-Hefel, Die Stellung der Frau bei den Kurumba, *Anthropos*, 1962.

poteau fourchu du hangar de Selgué a été offert à l'Ayo Tanga par Hamidou (Médo) Konfé, lui-même, et un de ses parents.

Tant que l'Ayo est en vie, personne d'autre que lui n'a le droit de s'asseoir sur le siège central. Après sa mort, n'importe qui peut y prendre place. Mais un semblable hangard ne doit être ni démolи ni détruit. On l'utilise comme n'importe quel autre hangar et, éventuellement, on le laisse tomber en ruines.

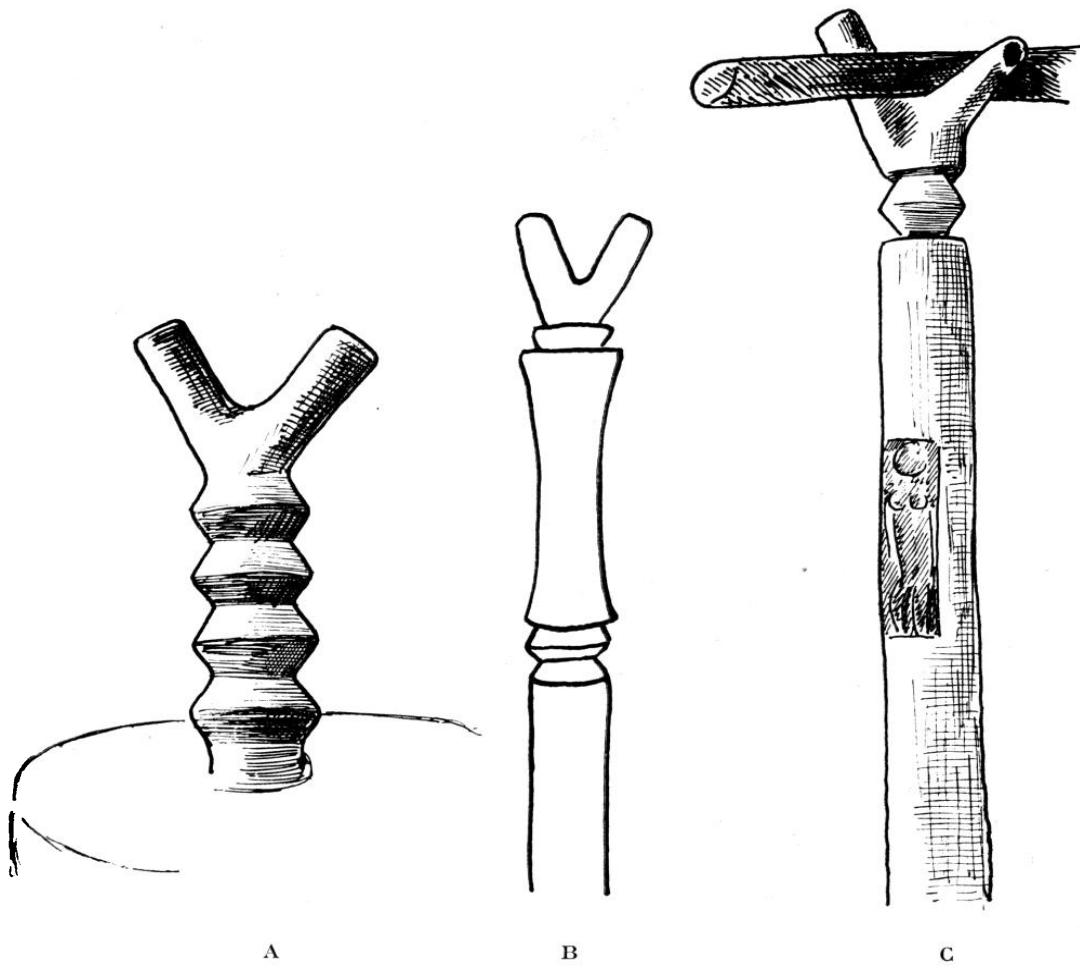


FIG. 18. — A. Poteau fourchu (Mengao).  
B. Poteau du hangar de l'Ayo (Mengao).  
C. Poteau du hangar, devant le château du Naba du Yatenga, à Ouahigouya.

Pendant un court séjour à Zana, il nous a été permis de photographier le hangar du chef défunt. Et l'on nous a fait remarquer que cela n'était possible qu'en raison de la mort du chef. En revanche on nous a interdit de prendre une vue du hangar du chef vivant, c'est-à-

dire de son successeur. Quelques mois plus tard, on nous a accordé le droit de photographier ce même hangar parce que ce dernier chef venait de mourir également.

Il faut remarquer que les deux hangars royaux de Mengao sont orientés est-ouest, orientation très fréquente chez beaucoup de populations de l'Afrique Occidentale. Ainsi, de sa place sous le hangar, l'Ayo regarde vers l'Est<sup>1</sup> et a vue sur la partie occidentale de sa ferme. Seules les deux fermes royales, Selgué et Danfelenga, ont des entrées regardant vers l'Ouest<sup>2</sup>.

Personne n'a pu nous renseigner sur le sens de cette orientation des hangars. Il existe sans doute un lien spirituel entre celle-ci, et le fait que les hommes sont enterrés de manière à « regarder » le soleil levant<sup>3</sup>.

A Zana, notre enquête sur la signification des poteaux fourchus, du siège du chef et de la dalle devant ce siège est également restée sans résultat. On nous a répondu comme à Mengao : « Ceci doit être ainsi. » Mais les poteaux des deux hangars de chef nous permettent d'entrevoir une signification.

Au milieu du côté latéral du hangar, construit pour l'avant-dernier chef de Zana, se trouve un poteau coché en haut et orné en bas d'un relief montrant un corps féminin de petites dimensions. Les poteaux plantés auprès du siège du chef, au milieu du hangar, qui ne soutiennent rien, sont uniquement ornés de bourrelets au-dessus de la fourchure.

Le hangar du chef de Zana, mort en mai 1961, donne une impression beaucoup plus riche. Tous les poteaux y sont ornés de bourrelets. Au milieu du côté principal se trouvent deux poteaux décorés de reliefs taillés dans la masse.

Au milieu de ce même hangar se trouve également le socle maçonné avec de la glaise. Il est traversé par des supports, mais également par deux poteaux fourchus plus courts dont le plus important a 1,50 m de hauteur et 20 cm de largeur (fig. 19 A). Il se trouve à gauche, vu de l'observateur. Il est carré et porte trois enflures de forme habituelle juste au-dessous de la fourche. Le travail est fait avec précision. Immédiatement au-dessous de cette fourche, et face à l'observateur, sont gravées deux rainures courbées allant des bords de poteau vers le milieu. Au pied de ce poteau fourchu sont sculptés deux reliefs en forme de semelles (fig. 19 A, B).

1. Comparer l'identification du Hogon des Dogon avec le soleil, et également celle du Moro-Naba avec le soleil levant, est clairement exprimée par le cérémonial.

2. La concession de Selgué possède encore une ouverture vers l'est. Mais il s'agit d'un percement du mur, fait exprès pour sortir le corps de l'Ayo décédé, en direction du soleil levant. Voir : W. Staude, L'Ayo des Kouroumba de Louroum, J. S. A., tome XXXIII.

3. A. Schweeger-Hefel, Begräbnis und Totenfeiern bei den Kurumba von Ober-Volta.

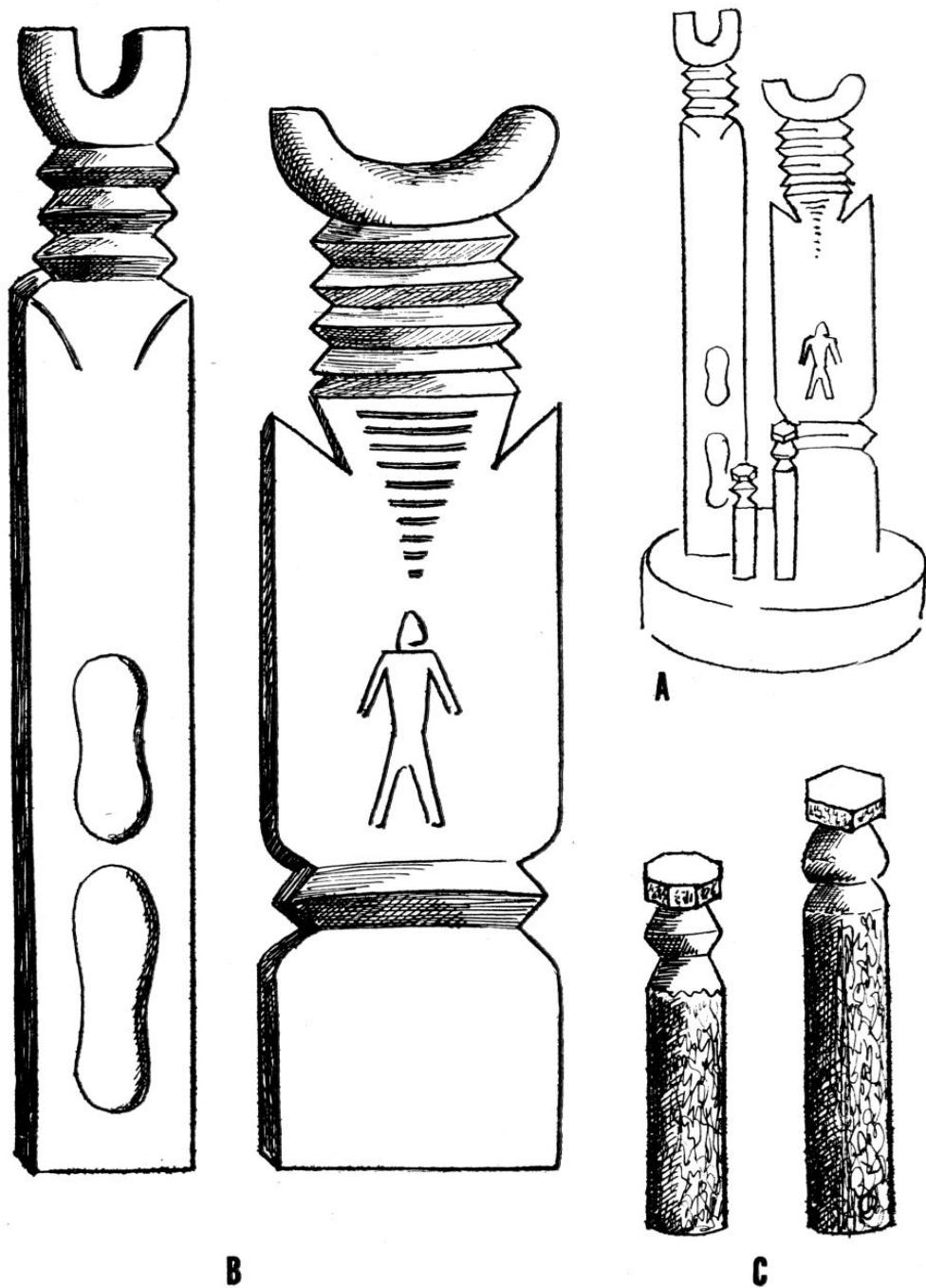


FIG. 19. — Poteaux décorés (Zana, près de Mengao) : A, partie supérieure ;  
B et C, détails des sculptures de la partie supérieure (A).

Le poteau voisin a seulement 1,35 m de hauteur. Mais il est large de 35 cm, c'est-à-dire plus large que l'autre. Il est également quadrangulaire. Au-dessous de la fourche se trouvent quatre enflures à arêtes très accentuées. Juste au-dessous de ces enflures le poteau va en s'aminçissant, mais s'élargit ensuite. Vu de face, il montre, en haut, des angles aigus rappelant des épaules haussées des deux côtés d'un cou. La coupe horizontale de cette partie du poteau est rectangulaire. En bas, elle est arrondie et trouve sa continuation dans une enflure à arête, également très coupante, et dans un socle rectangulaire dont les *épaules* sont taillées en biais.

La partie médiane est, dans sa partie supérieure, ornée de lignes horizontales gravées dans le bois et allant du haut jusqu'au milieu de la surface, en diminuant de longueur. Dans la partie inférieure de cette surface plane, est sculptée un petit personnage dont on ne peut pas distinguer le sexe (fig. 19 A, B).

Devant les deux poteaux fourchus que nous venons de décrire, sont plantés dans le socle deux personnages sculptés de façon très sommaire, presque abstraite. Deux morceaux de bois sont taillés en cylindres et arrondis en haut. La plus petite des deux figurines montre, au-dessus de cette rondeur, une enflure à arête très accentuée, et, par dessus, une plaque octogonale taillée dans la masse. Toute cette partie supérieure est polie.

L'enflure de la plus haute des deux figurines épouse plutôt la forme d'un gland portant une plaque hexagonale. Cette sculpture est dans son ensemble de forme phallique (fig. 19 C). Elle représente le principe mâle qui est également exprimé par le nombre de côtés de la plaque supérieure. Comme ils sont au nombre de six, c'est-à-dire de deux fois trois, ils évoquent le chiffre symbolisant le sexe mâle, c'est-à-dire *trois*. La plus petite figurine porte une plaque octogonale (deux fois quatre côtés) et évoque le chiffre de la féminité, c'est-à-dire *quatre*.

Il est très intéressant de voir ces deux petites sculptures disposées de cette manière. Celle qui représente le principe mâle se trouve devant le poteau fourchu à quatre enflures, symbolisant sans doute le principe de la féminité. La plus petite figurine est placée devant le poteau le plus important, celui à trois enflures, qui symboliserait le principe mâle. Les deux croissants, ou cornes, gravés sur ce dernier, pourraient être interprétés comme une autre expression de la virilité.

Cette opposition d'une figurine mâle et d'un poteau symbolisant la femme, d'une part, d'une figurine féminine et un poteau représentant l'homme, d'autre part, ne serait-elle pas une représentation symbolique de l'acte génératrice (symbole de la fertilité) ?

Mais ces deux *couples* plantés dans le siège de l'Ayo (chef) nous rap-

pellent également que l'Ayo lui-même est étroitement associé à l'idée de l'union du principe mâle avec celui de la féminité<sup>1</sup>. Il est probable que cette union trouve en lui son expression vivante. Les bois sculptés ne seraient en revanche que des signes évocateurs de ce lien mystique rattachant l'Ayo à ces deux principes unis, celui de la masculinité et celui de la féminité.

Une telle association paraît également résulter du fait qu'un semblable siège est accordé à l'Ayo seulement. Et que personne n'a le droit d'y prendre place du vivant de l'Ayo.

La signification des petites figurines et des poteaux fourchus ainsi reconnue, il nous semble permis de considérer les poteaux isolés comme des symboles de l'un, ou de l'autre, des deux principes selon le nombre des enflures. Ils tiennent peut-être lieu de figurines, comme par exemple à Mengao.

L'existence d'un lien entre l'Ayo et les deux figurines nous semble encore plus certain depuis que nous avons appris qu'un forgeron-sculpteur fabrique en secret, à l'intention de l'Ayo, deux statuettes représentant un homme et une femme. Ces statuettes sont placées dans la maison du sacrifice, à l'intérieur du quartier réservé à l'Ayo, ou dans sa case d'habitation, au moment où il entre en charge.

D'après un autre informateur, ces deux sculptures seraient conservées à Ouré, dans la case qui abrite la *Maison en Fer*<sup>2</sup>.

Il est en tout cas évident qu'il existe une relation étroite entre la figuration plastique du couple homme-femme, et l'Ayo. Certains informateurs nous ont expliqué que ce couple représente le premier Ayo et le premier Falao. Le Falao est pourtant un homme. Mais il serait ainsi figuré en tant que représentant, ou substitut de la première femme de l'Ayo<sup>3</sup>. Le Falao prend effectivement, en certaines occasions, la place de la première femme de l'Ayo et prononce des paroles que celle-ci aurait prononcées.

Cette association Ayo-Falao/Femme nous fait croire que ces deux personnages représentent le premier couple d'ancêtres. En eux se manifeste ce dualisme des principes mâle et femelle, qui est propre aux civilisations paléonigritiques<sup>4</sup>.

Chez les Kouroumba, ces deux principes ont trouvé une expression visible en la personne de l'Ayo en tant que représentant de ces prin-

1. Comp. Mohr, *Glaubenslehre...*, p. 25 : l'auteur y parle des poteaux fourchus du fétiche Wetongo des Bobo ; il considère la différence des couleurs des poteaux, le nombre des encoches comme des moyens d'exprimer leur caractère masculin ou féminin.

2. W. Staude, *op. cit.*

3. W. Staude, *La structure de la chefferie chez les Kouroumba de Louroum*, *Anthropos*, 1963 ;

4. H. Baumann, *Das doppelte Geschlecht...*

cipes unis, dans l'association Ayo-Falao, et dans la présence des deux figurines mâle et femelle sous le hangar.

Le poteau fourchu, planté dans le socle qui sert à l'Ayo, est sans doute la manifestation la plus abstraite de la même idée. Mais le fait que personne d'autre que l'Ayo n'a le droit d'y prendre place nous fait comprendre que le siège, lui-même, symbolise la même idée que le poteau, qu'il est l'expression de cette idée.

La décoration des poteaux, par des symboles évoquant la masculinité et la féminité — ne serait-ce que par le nombre des renflements, rappelant chacun des deux sexes — nous fait comprendre leur rapport avec la fertilité. L'ensemble formé de deux figurines et de deux poteaux fourchus, rencontré à Zana, nous autorise à considérer les poteaux isolés comme des symboles, de l'un ou de l'autre sexe, selon le nombre de renflements dont ils sont pourvus<sup>1</sup>.

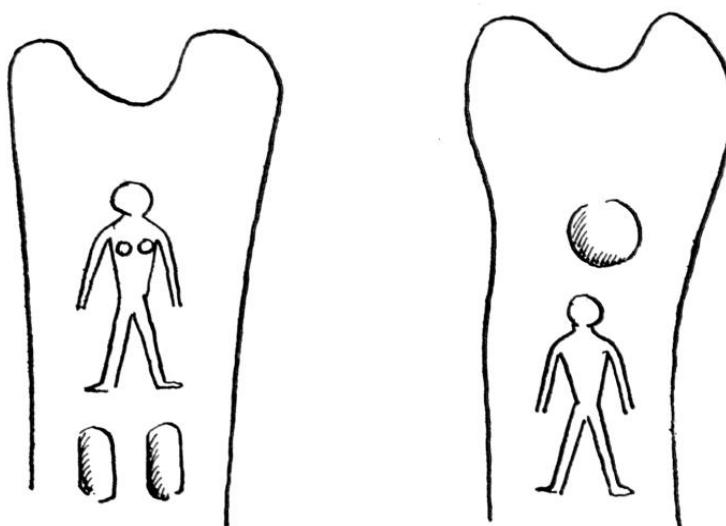


FIG. 20. — Poteau du hangar, devant le château du Naba du Yatenga, à Ouahigouya.

Chez les Paléonigritiques, le prêtre-chef réunit en général, dans sa seule personne, les deux principes mâle et femelle. Chez les Kourouumba cette dualité est présentée par deux personnalités qui sont d'ailleurs intimement associées. C'est là, semble-t-il, une particularité de cette population, qui se manifeste le plus clairement dans l'identification des deux statuettes, appartenant à l'Ayo, avec le couple Ayo-Falao.

Cet emblème royal nous fait mieux comprendre qu'aucun autre le

1. Nous attirons ici l'attention sur le hangar situé devant le château du Naba de Yatenga à Ouahigouya, où cette relation est exprimée de façon très claire. Sur certains des poteaux fourchus, on voit des personnages féminins en relief et, sur d'autres, des seins sculptés en ronde-bosse (fig. 18 C).

caractère double de l'Ayo. Il est le successeur sacré du premier Ayo et le représentant du principe de la dualité homme-femme. Et par-delà ce principe, se manifeste, en lui, la force de la fertilité.

Qu'il nous soit permis d'attirer l'attention sur le fait que le siège de l'Ayo a un caractère mégalithique qui se manifeste par la présence de poteaux fourchus, ornés de symboles de fertilité, et celle d'un siège en pierre réservé exclusivement à l'Ayo<sup>1</sup>.

#### 9. CLOCHETTES TUBULAIRES.

Pour finir, nous parlerons encore d'un objet que nous ne classerons pas parmi les regalia proprement dits. Il s'agit d'une clochette tubulaire formée d'une plaquette de fer oblongue.

Dans son *Und Afrika sprach...*, vol. 3, Frobenius parle à maintes reprises de *Eisenschirren* employés lors de cérémonies religieuses. Ces *Eisenschirren* sont de formes plus ou moins identiques, et on les retrouve chez diverses populations paléonigritiques.

Chez les Koma<sup>2</sup>, ce sont des plaquettes de fer oblongues et incurvées, munies d'une bride ou anse qui permet d'en réunir plusieurs sur un lacet de cuir (fig. 21). Frobenius reproduit un tel instrument, possédé par les Daka du bassin du Tchad (fig. 22 A)<sup>3</sup>.

La clochette que nous avons trouvée à Mengao, est presque semblable (fig. 22 B). Celui qui nous l'a vendue nous a expliqué que ces clochettes étaient portées autrefois par les hommes dans les danses. On la fixait avec son étrier à un doigt de la main droite. Et on la faisait tinter en la frappant avec une bague, fabriquée spécialement à cet usage, et portée sur un autre doigt de la même main.

Desplagne<sup>4</sup> rapporte qu'on annonçait l'approche du Hogon en frappant une certaine bague. Sa description de l'instrument rappelle une sorte de castagnette fixée à un doigt et qu'on faisait tinter à l'aide d'une grosse bague fixée au pouce de la même main. Nous avons reproduit cet instrument d'après la planche LXXXV de Desplagne. Quoique cette clochette soit presque sphérique, on peut l'identifier à celle des Kouroumba (fig. 22 C).

1. R. Heine-Geldern, *Das Megalithproblem Beiträge Österreichs zur Erforschung der Vergangenheit und Kulturgeschichte der Menschheit*, 1959, p. 162-182; M. Schuster, *Zur Diskussion des Megalithproblems*, *Paideuma*, VII, 1960; Ad. Jensen, *Feld-Terrassen und Megalithe*, *Paideuma* VII, 1960.

2. L. Frobenius, *Und Afrika sprach*, vol. 3, p. 160.

3. *Op. cit.*, p. 123.

4. *Op. cit.*, p. 322 sq.

La clochette que nous présentons ici, a sans doute fait partie des objets personnels de l'Ayo Tanga. N'aurait-elle pas annoncé l'approche de l'Ayo pour chasser de son chemin toutes les personnes inopportunées ?

Frobenius<sup>1</sup> souligne que les instruments comparables qu'il a trouvés servaient à chasser les gens et tout particulièrement les femmes.

Le musée de Vienne conserve une clochette semblable à celle des Dogon. Elle vient de chez les Konkomba et se compose de deux larges

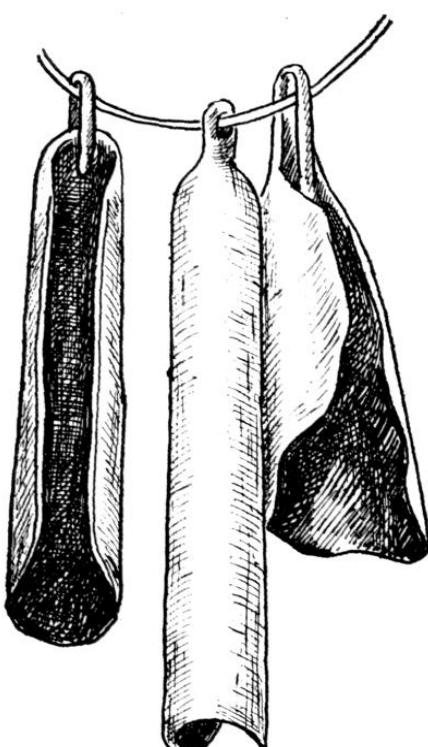


FIG. 21. — Clochettes tubulaires (Koma).

plaquettes incurvées, liées entre elles par une bretelle (fig. 23). Une autre clochette konkomba, de forme similaire, est munie d'une longue tige pointue. On nous a expliqué qu'on frappait cette tige contre une bague portée par un autre doigt (fig. 24).

Les Konkomba ont encore une clochette en forme de navette (fig. 25). Elle ressemble à ces trois clochettes, que les Kouroumba enfilent, l'une au-dessus de l'autre, sur une corde (fig. 26). D'après

1. Information communiquée par H. Haselberger, Vienne.

Patersango (Passan) Konfé, les hommes jeunes les portaient autrefois fixées aux hanches, lorsqu'ils dansaient.

Frobenius parle aussi de clochettes en fer, en forme de navette, et

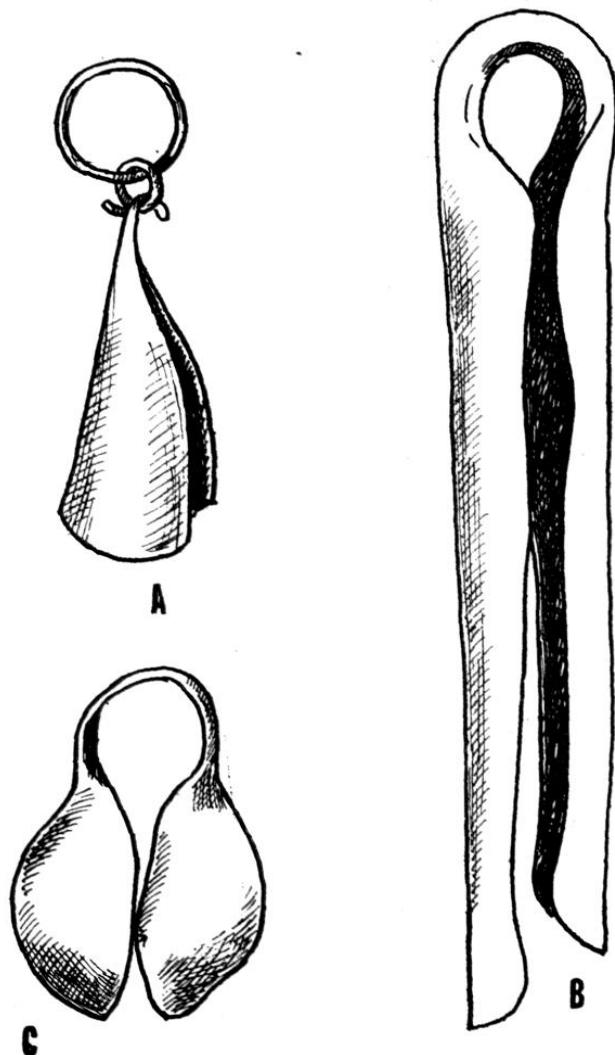


FIG. 22. — A. Clochette tubulaire (Dakka).  
B. Clochette tubulaire (Kouroumba, Mengao). C. Clochette (Dogon).

de clochettes semblables en métal jaune fabriquées à la cire perdue. Ces dernières sont décorées comme il est d'usage pour les objets exécutés dans ce métal, à la cire perdue. Frobenius a rencontré cette sorte de clochettes chez des populations paléonigritiques (Namtchi, Daka, Paka dans les monts Adamaua au Cameroun) (fig. 27 A, B, C)<sup>1</sup>.

1. Frobenius, *op. cit.*, p. 160.

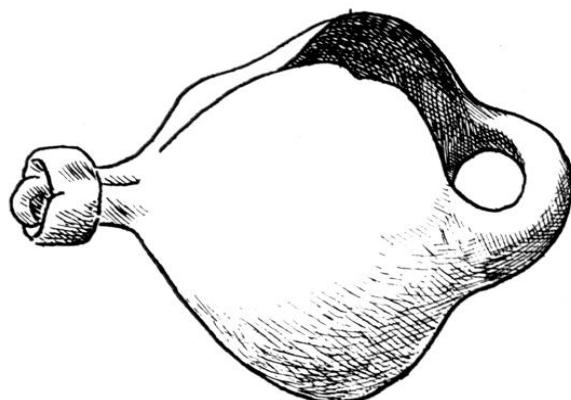


FIG. 23. — Clochette (Konkomba).



FIG. 24. — Clochette avec tige (Konkomba).



FIG. 25. — Clochette en forme de navette (Konkomba).

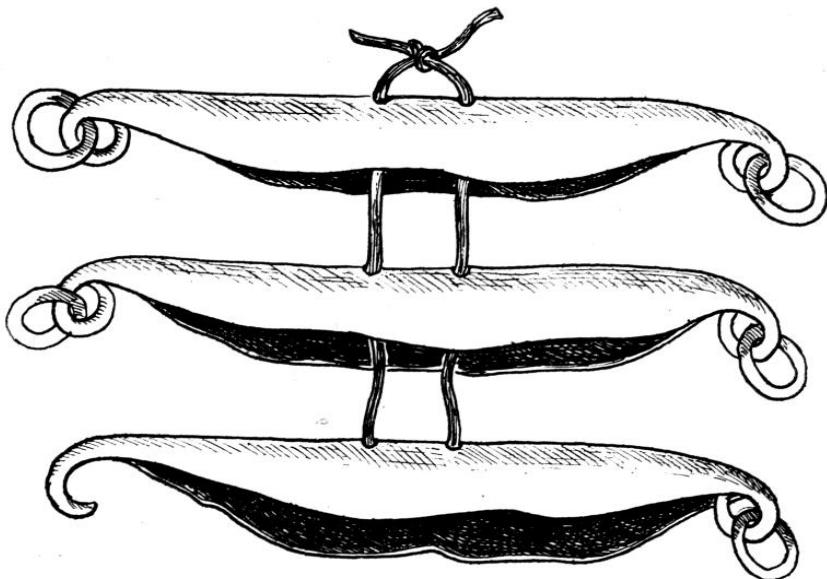


FIG. 26. — Clochettes en forme de navette (Kouroumba).

Si l'on considérait avec Frobenius que les clochettes en forme de navette sont dérivées de la clochette en fer de forme oblongue, nous pourrions ranger les petites clochettes en fer des Kouroumba dans cette série. On a pu les adopter plus tard pour la danse en leur donnant cette nouvelle forme. Tandis que la clochette oblongue demeurait

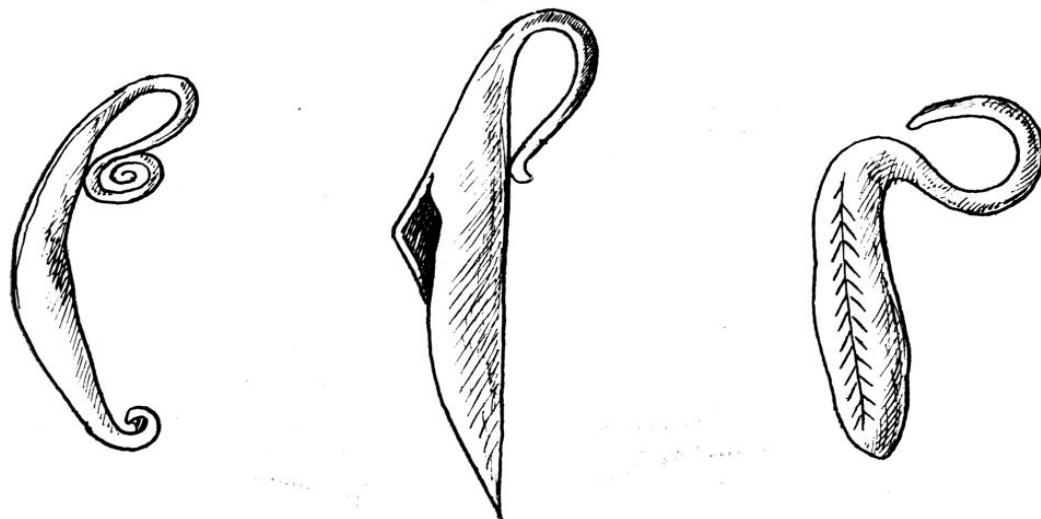


FIG. 27. — A. Clochette en forme de navette (Namchi).  
B. Clochette en forme de navette (Daka). C. Clochette en forme de navette (Paka).  
*Africanistes.*

réservée à l'Ayo. Il faut ajouter que la danse est, chez les Kouroumba, intensément religieuse. Ils ne s'adonnent que rarement à des danses profanes.

#### CONCLUSIONS.

Notre étude des regalia de l'Ayo des Kouroumba a permis de constater des phénomènes dépassant en intérêt ceux qui auraient résulté d'un simple examen critique des objets.

Rappelons les résultats :

1) Le tabouret, la coupe de l'Ayo, les clochettes tubulaires, et la lance à plusieurs pointes, sont sans doute des témoins d'une seule couche culturelle. Et de semblables objets se trouvent presque exclusivement chez les restes de populations paléonigritiques. Sans parler des populations de l'aire ouest-soudanaise, présentant le substrat ci-dessus.

2) En rapport avec ces constatations, nous avons également reconnu que plusieurs influences se recoupent. Cela ressort nettement de l'étude de la forme du poignard et de la coupe. En ce qui concerne le poignard, la forme de la lame et du fourreau est typiquement haoussa. Mais la poignée est fourchue, conforme à la tradition, et en rapport avec la fonction de cette arme. Car il s'agit d'un des regalia de l'Ayo.

Dans les objets appartenant au domaine du culte et de la souveraineté se reflète un entrecroisement de différentes influences sociales.

3) L'examen de quelques regalia nous a permis de constater des similitudes non seulement stylistiques, mais également fonctionnelles, avec celles rencontrées chez quelques autres populations. Si le nombre de ces populations n'est pas très important, les points de comparaison fournis sont en revanche riches de renseignements.

La coupe, le sceptre, les clochettes tubulaires et la tunique sont — non seulement par leur style, mais également par leur fonction — très proches des objets similaires des Dogon. Nous retrouvons les clochettes, la lance et la Maison des Sept Jours chez les Konkomba. Chez les Hadjeray du Ouadaï nous retrouvons la même tunique, le même tambour, offert d'une même manière et ayant la même fonction que chez les Kouroumba. Toutes ces populations sont plus ou moins paléonigritiques. Et l'on serait enclin à attribuer à ces groupes ethniques, non seulement les objets mêmes, mais également la manière dont ils sont utilisés.

4) Un des points les plus importants semble être la distinction entre les regalia, transmis d'un Ayo à l'autre, et ceux qui sont la

propriété personnelle de chaque chef. A la première catégorie appartiennent le tambour, l'épée, le poignard. Nous pouvons les considérer comme les insignes principaux de la souveraineté (*Reichsinsignien*). Les autres, indispensables, sont également intimement liés à la dignité d'Ayo. Mais chaque Ayo doit se les procurer personnellement. Ils deviennent après sa mort, propriété de son fils aîné, tandis que les regalia *permanents* sont provisoirement conservés par ce même fils pendant les trois années de vacance entre deux règnes et sont ensuite remis au nouvel élu.

5) L'analyse de certains regalia nous permet d'entrevoir que la chefferie sacrée palénigritique, représentée par un seul homme, s'est scindée en deux. Nous sommes chez les Kouroumba en présence d'un souverain temporel (Ayo) et d'un souverain spirituel (Kessou). Mais dans certains regalia s'est conservé le souvenir de cette union des fonctions, en une seule personne.

Le tambour est, par son utilisation, indubitablement lié aux semaines et à la récolte, c'est-à-dire à la fertilité. La destruction de la membrane après le décès d'un Ayo, nous fait comprendre le lien intime entre ce tambour et l'Ayo même. Nous sommes tenté de dire : le tambour est l'Ayo.

Le vestibule royal, en tant que salle des conseils et de séjour de l'Ayo, est intégré dans un complexe dont fait partie l'emplacement, sur lequel sont exécutés les sacrifices (où l'on commémore les ancêtres) et les bâtiments où se trouvent les autels.

L'organisation du hangar royal, sa disposition, et le siège de l'Ayo, nous font comprendre, mieux que n'importe quel autre des regalia, le caractère double qu'avait auparavant l'Ayo. Ils manifestent la signification essentielle de l'Ayo. D'une analyse détaillée des différents éléments faisant partie du siège exclusivement réservé à l'Ayo, résultent son identification à l'Ayo primordial, son caractère dualiste comme personnification du couple primordial (*Weltelternpaar, Ahnenpaar*), et son lien avec la fertilité, son devoir de la provoquer.

Quant à la lance qui est attribuée comme insigne au chef sacré, elle est chez les Kouroumba l'unique insigne du Kessou. Car c'est lui qui a charge des fonctions religieuses (au moins en plus grande partie) qui autrefois incombait sans doute à l'Ayo.

Rien ne nous permet de constater à quel moment cette séparation des fonctions s'est produite. Il nous semble admissible que la forme particulière de la lance du Kessou exprime que celui-ci est uniquement chargé de fonctions religieuses. Car la forme de la lance ne permet pas de l'utiliser comme arme.

Ainsi, l'étude des regalia nous permet de conclure qu'à l'occasion

d'un événement historique, qui échappe à notre connaissance, le chef sacré a été remplacé par deux personnages, un chef temporel et un chef spirituel. Les regalia mêmes, reflètent encore l'ancien état de choses.

6) Notre étude nous a fait finalement reconnaître qu'une série de regalia (bâton fourchu, poignée du poignard, siège royal et certains éléments du hangar) reflètent des formes et des idées mégalithiques qui se seraient ainsi conservées jusqu'à nos jours. Les poteaux fourchus à trois et à quatre enflures, allant par paire, éventuellement en association avec des figurines mâles et femelles, sont réservés au seul Ayo. Ils permettent de reconnaître clairement leur rapport avec la fertilité. Mais ils nous font également entrevoir l'existence, dans le passé, de *fêtes de mérite*<sup>1</sup>. Nous trouvons une confirmation de cette hypothèse, quand nous considérons toutes ces pierres mégalithiques, rencontrées dans l'aire entière qui a reçu des populations archaïques, refoulées de l'espace soudanais.

#### BIBLIOGRAPHIE.

- AKINDÉLÉ (A.) et AGUESSY (C.). — Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien Royaume de Porto-Novo. *Mém. IFAN*, n° 25, 1952.
- ARBAUMONT (J. D'). — Le Tibesti et le domaine Teda-Daza. *Bull. IFAN*, sér. B, t. XVI, 1954.
- BOYER (G.). — Un peuple de l'Ouest soudanais : les Diawara. *Mém. IFAN*, n° 29, 1953.
- DESPLAGNES (L.). — Le plateau central nigérien. Paris, 1907.
- DITTMER (K.). — Die sakralen Häuptlinge der Gurunsi im Ober-Volta-Gebiet und die feudalen Fürstentümer im Sudan. *Tribus*, n° 9, 1960.
- FROBENIUS (L.). — Und Afrika sprach, Bd II, Berlin, 1912-13.
- FROELICH (J.-C.). — Les Konkomba du Nord-Togo. *Bull. IFAN*, t. XI, 1949.
- FROELICH (J.-C.) et ALEXANDRE (P.). — Histoire traditionnelle des Kotokoli et des Bi-Tschambi du Nord-Togo. *Bull. IFAN*, sér. B, t. XXII, 1960.
- FUCHS (P.). — Entwicklungen und Veränderungen der Institution des Priester-Häuptlings in Süd-Wadai, Sudan. *Soziologus*, N. F. 1961, Jg. 11, Heft 2.
- JENSEN (Ad.). — Feld-Terrassen und Megalithen. *Paideuma*, VII, 1960.
- LABOURET (H.). — Nouvelles notes sur les tribus du rameau Lobi, leurs migrations, leur évolution, leurs parlers et ceux de leurs voisins. *Mém. IFAN*, n° 54, 1958.
- LAGERCRANTZ (St.). — The sacral King in Africa. *Ethnos*, IX, 1944.
- LE CŒUR (Ch.). — Dictionnaire ethnographique Teda. *Mém. IFAN*, n° 9, 1950.
- LINDBLOM (K. G.). — Spears with two or more heads, particularly in Africa. Essays presented to C. G. Seligman, London, 1934.

4. Froelich, Les Konkomba du Nord-Togo, loc. cit., p. 409.

- LOMBARD (J.). — Un système politique traditionnel de type féodal : les Bariba. *Bull. IFAN*, sér. B, t. XIX, 1957.
- MARC (L.). — Le pays Mossi, Paris, 1909.
- MOHR (R.). — Zur sozialen Organisation der Angas in Nord-Nigeria. *Anthropos*, 1958.
- MOHR (E.). — Zum Glaubensleben westafrikanischer Stämme. Wiener völkerkundliche Mitteilungen, 5, Jhg, 1960.
- PALAU-MARTI (M.). — Notes sur les rois de Dasa (Dahomey A. O. F.). *J. Soc. Africanistes*, t. XXVII, 1957.
- SCHILDE (W.). — Die afrikanischen Hohheitszeichen, Z. f. E., 61, 1929.
- SCHUSTER (M.). — Zur Diskussion des Megalithproblems. *Paideuma*, VII, 1960.
- WIESCHHOFF (H.). — Die afrikanischen Trommeln und ihre ausserafrikanischen Beziehungen. Studien zur Kulturforschung, 2 Bd, Stuttgart, 1933.